



● ENQUÊTE NATIONALE^{DE}_{LA} CONSTRUCTION BOIS

● **Activité 2020**

Financé par :



En partenariat avec :



● Enquête nationale de la Construction Bois

Sommaire

●

- **OBJECTIF ET MÉTHODE.....P.4**
- **CHIFFRES CLÉS 2020.....P.7**
- **LES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION BOIS EN 2020.....P.9**
 - Caractéristiques des entreprises
 - Répartition du chiffre d'affaires total et des effectifs salariés par activité
 - Répartition du chiffre d'affaires total et des effectifs salariés par taille d'entreprise
 - Ratios économiques des entreprises
 - Répartition du chiffre d'affaires total par marché
 - Répartition du chiffre d'affaires total et des effectifs salariés par région
 - Evolution du chiffre d'affaires total et des effectifs salariés par région
 - Chiffre d'affaires de la construction bois
 - Répartition du chiffre d'affaires construction bois par région
 - Chiffre d'affaires de la construction bois en Ile-de-France
- **LES CHAMPS DE COMPÉTENCE EN CONSTRUCTION BOIS ET LES EMPLOIS EN 2020.....P.19**
 - Les champs de compétence des entreprises par activité et taille
 - Les emplois en construction bois par champs de compétence
- **LA CONSTRUCTION BOIS EN TERMES DE MARCHÉ EN 2020.....P.21**
 - Ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois
 - Mode de passation des marchés de maison individuelle
 - Mode de passation des autres marchés (hors maison individuelle)
 - Zone géographique d'intervention
 - Systèmes constructifs utilisés par marché
 - Caractéristiques des bois utilisés
 - Marché de l'isolation thermique par l'extérieur en rénovation
 - Zoom sur la construction mixte bois-béton ou bois-métal

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021



● Enquête nationale de la Construction Bois

Sommaire

●

- **LA PART DE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION BOIS EN 2020.....P.36**
 - Préambule
 - Marché de la maison individuelle (secteur diffus)
 - Marché de la maison individuelle (secteur groupé)
 - Marché de la maison individuelle (secteur diffus et groupé)
 - Marché du logement collectif
 - Marché du logement
 - Marché de l'extension-surélévation
 - Marché des bâtiments tertiaires publics et privés
 - Marché des bâtiments agricoles
 - Marché des bâtiments industriels et artisanaux
- **LA RÉALISATION DE CHANTIERS D'ENVERGURE.....P.53**
 - Chantiers avec un lot structure bois supérieur à 0,5 M€ HT
 - Chantiers avec un lot structure bois supérieur à 0,8 M€ HT
- **LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION À COURT TERME.....P.55**
 - Investissements à court terme
 - Intentions d'embauche à court terme
- **L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19..P.59**
 - Impact sur le chiffre d'affaires
 - Impact sur les carnets de commandes
 - Verbatim

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.interprofession-bois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION
DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'habitat et du tertiaire

● OBJECTIF ET MÉTHODE

• Objectif

Depuis 2012, les organisations professionnelles de la filière bois, à savoir le Codifab et France Bois Forêt, en partenariat avec l'Union des Métiers du Bois - Fédération Française du Bâtiment (UMB-FFB), l'UICB et les interprofessions régionales de la filière bois réunies au sein de Fibois France, dressent un état des lieux de la construction bois à l'aide d'une enquête nationale de recensement de cette activité. Le but de cette enquête est de mieux connaître ce marché et de donner aux professionnels les moyens d'anticiper et de répondre à la demande. Ces travaux ont permis de décrire ce marché sur les années 2011, 2012, 2014, 2016 puis 2018 et d'apporter à la filière des données économiques inédites ainsi que les parts de la construction bois selon les différents segments de la construction neuve (maisons individuelles, logements collectifs, opérations d'extension-surélévation, bâtiments publics et tertiaires privés, bâtiments agricoles, industriels et artisanaux).

En 2020, les organisations professionnelles de la filière bois ont décidé de renouveler cette enquête de recensement, afin d'actualiser les différents indicateurs : toutes les données analysées dans ce document portent sur l'année 2020.

• Méthode

Les fichiers d'entreprises corrigés, complétés et validés par les structures interprofessionnelles de la filière bois, constituent la « population mère », soit 1 978 entreprises présentes sur le marché français de la construction bois, à partir de laquelle l'échantillon a été construit. Celui-ci a été établi selon la méthode de sondage aléatoire stratifié selon l'effectif, puis redressé de façon à être représentatif de la population mère au regard de trois critères (code d'activité NAF-APE, taille d'effectif, région d'implantation). Les écarts entre la population mère et l'échantillon redressé sont, après correction, inférieurs à 1 %.

Une enquête téléphonique a été réalisée entre janvier et mars 2021 (un courrier de présentation incluant le questionnaire avait été préalablement envoyé à l'ensemble des entreprises présentes sur le marché de la construction bois).

1 033 entreprises ont répondu à l'enquête, ces entreprises étant représentatives des entreprises présentes sur le marché de la construction bois au niveau national. **Le taux de réponse atteint ainsi 52 %.**

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021



● OBJECTIF ET MÉTHODE

• Répartition du nombre total d'entreprises et des entreprises ayant répondu à l'enquête

	Nombre total d'entreprises présentes sur le marché de la construction bois	%	Nombre d'entreprises ayant répondu à l'enquête	Taux de réponse à l'enquête (%)
Répartition par code d'activité				
1623Z : fabrication de charpente et de menuiserie	135	7 %	72	53,3 %
4120A : construction de maisons individuelles	168	8 %	95	56,5 %
4332A : travaux de menuiserie	491	25 %	243	49,5 %
4391A : travaux de charpente	937	47 %	514	54,8 %
Autre*	247	13 %	109	44,1 %
TOTAL	1 978	100 %	1 033	52,2 %
Répartition par taille d'entreprise				
< 10 salariés	1 108	56 %	525	47,4 %
10-19 salariés	495	25 %	292	59,0 %
20 salariés et plus	375	19 %	216	57,6 %

• Aide à la lecture du tableau

Prenons la 1ère ligne du tableau correspondant au code d'activité NAF 1623Z (fabrication de charpente et menuiserie) :

135 entreprises ayant le code d'activité 1623Z sont présentes sur le marché de la construction bois en France ; elles représentent 7 % de la population mère, c'est à dire du nombre total d'entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France toutes activités (1623Z, 4120A, 4332A, 4391A, autre).

72 entreprises ayant le code d'activité 1623Z ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse égal à 53,3 % pour ce code d'activité.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FRANCE

● OBJECTIF ET MÉTHODE

• Répartition du nombre total d'entreprises et des entreprises ayant répondu à l'enquête par région

	Nombre total d'entreprises présentes sur le marché de la construction bois	%	Nombre d'entreprises ayant répondu à l'enquête	Taux de réponse à l'enquête (%)
Auvergne-Rhône Alpes	355	17,9 %	187	52,7 %
Bourgogne-Franche Comté	155	7,8 %	77	49,7 %
Bretagne	204	10,3 %	104	51,0 %
Centre-Val de Loire	102	5,2 %	54	52,9 %
Grand Est	194	9,8 %	104	53,6 %
Hauts-de-France	53	2,7 %	30	56,6 %
Ile-de-France	92	4,7 %	45	48,9 %
Normandie	134	6,8 %	66	49,3 %
Nouvelle Aquitaine	271	13,7 %	149	55,0 %
PACA-Corse	94	4,8 %	47	50,0 %
Pays-de-la-Loire	191	9,7 %	101	52,9 %
Occitanie	133	6,7 %	69	51,9 %

• Aide à la lecture du tableau

134 entreprises sont présentes sur le marché de la construction bois en Normandie ; elles représentent 6,8 % de la population mère, c'est à dire du nombre total d'entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France.

66 entreprises ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse égal à 49,3 % pour cette région.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

● Les points clés à retenir

● CHIFFRES CLÉS 2020

• 1 978

Nombre d'entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France

• 28 190

Nombre de salariés (toutes activités confondues)

• 4 065 M€ HT

Chiffre d'affaires total des entreprises France

• 1 930 M€ HT

Chiffre d'affaires construction bois France

• 47 %

Part de la construction bois dans l'activité totale des entreprises

• 48 %

Part de l'activité construction bois réalisée par les trois principales régions : Grand Est, Auvergne-Rhône Alpes et Pays-de-la-Loire

• 81 %

Part des entreprises ayant une ancienneté supérieure à 10 ans en construction bois

• 118 km

Rayon moyen d'intervention

• 83 %/ 68 %/ 69 %

Part du système constructif ossature bois pour la maison individuelle/Les bâtiments de logements collectifs/Les bâtiments tertiaires

• 43 %

Part des achats via des scieries françaises en direct

• 96 %

Part des bois certifiés

• 38 %

Part des entreprises qui prévoient d'investir pour accroître leur production

• 60 %

Part des entreprises qui prévoient d'embaucher

• 59 %

Part des entreprises qui déclarent un impact de la crise sanitaire sur leur activité en 2020

• - 14 %

Baisse moyenne du chiffre d'affaires 2020 par rapport à 2019 liée à la crise sanitaire

• 23 %

Part des entreprises qui déclarent un impact de la crise sanitaire sur leur carnet de commande pour 2021

• 11 semaines

Perte moyenne de carnets de commandes pour 2021 liée à la crise sanitaire

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021



Les points clés à retenir

CHIFFRES CLÉS 2020

Réalisations 2020 et perspectives 2021

	Réalisations en bois en 2020	Part de marché 2020 (%)	Prévisions 2021 (solde d'opinions)
Résidentiel	En nombre		
Maisons individuelles secteur diffus	9 800	9,3 %	↗ ↗
Maisons individuelles secteur groupé	3 130	9,2 %	↗
TOTAL MAISONS INDIVIDUELLES	12 930	9,3 %	↗ ↗
Logement collectif	9 570	4,6 %	↗ ↗
TOTAL LOGEMENT	22 500	6,5 %	↗ ↗
Extension-surélévation	10 340	30,5 %	↗ ↗
Non-résidentiel	En m2		
Bâtiments tertiaires privés et publics	905 000	10,9 %	↗
Bâtiments agricoles	1 310 000	23,7 %	↗
Bâtiments industriels et artisanaux	686 000	20,3 %	↗
TOTAL NON- RÉSIDENTIEL	2 901 000	16,8 %	↗

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

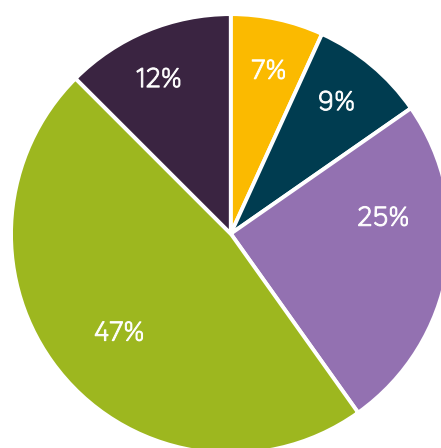
Le nombre d'entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France atteint **1 978 entreprises en 2020**.

Ce sont :

- **135** fabricants de charpente et menuiserie (code d'activité 1623Z) ;
- **168** constructeurs de maisons individuelles (code d'activité 4120A) ;
- **491** entreprises de menuiserie (code d'activité 4332A) ;
- **937** entreprises de charpente (code d'activité 4391A).
- **247** entreprises ayant d'autres codes d'activité sont également présentes sur le marché de la construction bois ; les codes d'activité les plus représentés sont les suivants :
- 4391B (travaux de couverture) ;
- 4120B (construction d'autres bâtiments) ;
- 4399C (travaux de maçonnerie générale). Ces entreprises sont rassemblées dans la catégorie « autre ».

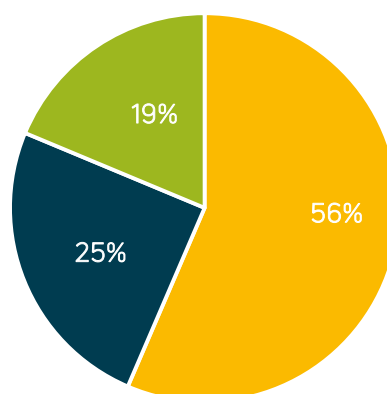
Le nombre total d'entreprises présentes sur le marché de la construction a diminué de 5 % par rapport à 2018. A noter que le nombre total d'entreprises du Bâtiment a augmenté de 3 % entre 2017 et 2019.

Répartition des entreprises par code d'activité : 1 978 entreprises



■ 1623Z ■ 4120A ■ 4332A ■ 4391A ■ autre

Répartition des entreprises par taille d'entreprise



■ <10 salariés ■ 10-19 salariés ■ ≥ 20 salariés

56 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois ont moins de 10 salariés, 25 % ont un effectif compris entre 10 et 19 salariés et 19 % ont plus de 20 salariés.

Par rapport à 2018, la part des entreprises de moins de 10 salariés a diminué de 4 points, celle des entreprises de 10 à 19 salariés a quant à elle augmenté de 3 points et les entreprises de plus de 20 salariés, un point.

En valeur, le nombre d'entreprises a diminué pour les entreprises de moins de 10 salariés (- 10 %) tandis qu'il a augmenté pour les entreprises de 10 à 19 salariés (+ 7 %) et est resté quasi-stable pour celles de 20 salariés et plus (- 1 %).

Repères France entière (source Fédération Française du Bâtiment – Le bâtiment en chiffres (juin 2020))
Nombre entreprises Bâtiment 2019 : 403 000 entreprises (+ 3 % par rapport à 2017)

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FORMATION ET D'ENTRETIEN

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

● RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL* ET DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR ACTIVITÉ

Les 1 978 entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de **4 milliards d'euros HT en 2020**, en hausse de 2,5 % par rapport à 2018 (en euros courants).

Ce chiffre d'affaires représente un peu moins de 3 % du chiffre d'affaires national Bâtiment.

Les entreprises de charpente (4391A) restent celles qui contribuent le plus au chiffre d'affaires total, à hauteur de 45 %. On note même un renforcement de leur contribution entre 2018 et 2020, cette part étant de 42 % en 2018. A l'opposé, les constructeurs de maisons individuelles (4120A) contribuent moins fortement, leur part passant de 12 % à 10 %, ce qui correspond à une baisse de 12 % du montant du chiffre d'affaires total. Il en est de même pour les entreprises de menuiserie, leur part passant de 18 % à 16 %, correspondant à une baisse de 6 % du montant du chiffre d'affaires total.

* Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises qui recouvre l'activité liée au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et d'autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...).

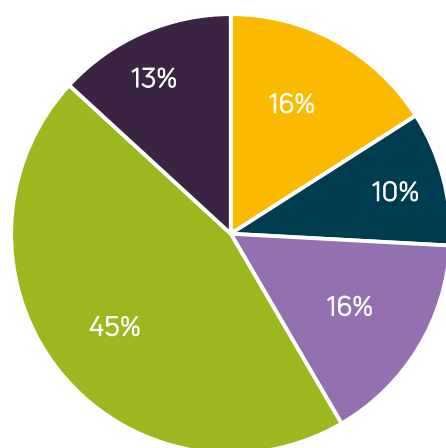
Ces entreprises emploient **28 190 salariés** (personnel de production, administratif, commercial, études, encadrement), nombre en hausse de 2,7 % par rapport à 2018.

Ces effectifs salariés représentent 2,5 % des effectifs totaux du Bâtiment en France.

Les entreprises de charpente (4391A) regroupent 46 % des emplois salariés totaux, contre 43 % en 2018.

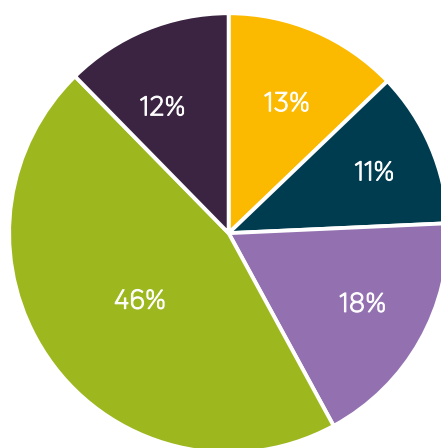
Par rapport à 2018, les entreprises de menuiserie (4332A) regroupent 18 % des effectifs salariés (contre 20 % en 2018), soit une baisse de 5 % en nombre de salariés. A l'opposé, les fabricants de charpente et menuiserie (1623Z) enregistrent une légère augmentation (de 12 % à 13 %), qui correspond à une hausse de 14 % des effectifs.

Répartition du chiffre d'affaires total* par code d'activité :
4, 065 Md€ HT



■ 1623Z ■ 4120A ■ 4332A ■ 4391A ■ autre

Répartition des effectifs salariés par code d'activité :
28 190 salariés



■ 1623Z ■ 4120A ■ 4332A ■ 4391A ■ autre

Repères France entière (source Fédération Française du Bâtiment – Le bâtiment en chiffres (juin 2020))

Chiffre d'affaires Total Bâtiment 2019 : 148 milliards d'euros HT (+ 10 % par rapport à 2017)

Effectifs salariés Bâtiment 2019 : 1 121 000 (+ 5 % par rapport à 2017)

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bâtiment

FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment

UNION DES MÉTIERS
DU BOIS

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

● RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL* ET DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Les entreprises de plus de 20 salariés réalisent toujours la majeure partie du chiffre d'affaires total, soit 62 %, correspondant à 2,6 milliards d'euros HT.

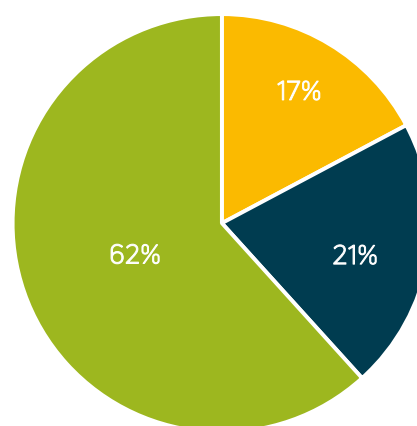
Cette part, légèrement supérieure à celle de 2018, correspond à une hausse de 12 % du montant du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de plus de 20 salariés.

La part des entreprises de 10 à 19 salariés a augmenté de 1 point, soit + 13 % du montant de leur chiffre d'affaires.

La part des entreprises de moins de 10 salariés a diminué de 4 points, soit une baisse de 12 % du montant de leur chiffre d'affaires.

** Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises qui recouvre l'activité liée au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et d'autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...).*

Répartition du chiffre d'affaires total* par taille d'entreprise : 4,065 milliards d'euros HT

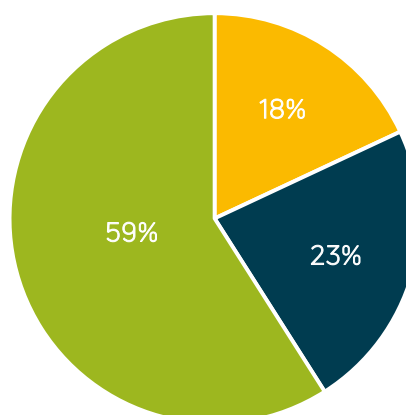


■ <10 salariés ■ 10-19 salariés ■ ≥ 20 salariés

Répartition des effectifs par taille d'entreprise : 28 190 salariés

Les entreprises de plus de 20 salariés emploient 59 % des effectifs salariés contre 23 % pour les entreprises de 10 à 19 salariés et 18 % pour celles de moins de 10 salariés.

Au sein des entreprises de 10 à 19 salariés, les effectifs ont augmenté de 11 %. Ils ont augmenté de 12 % dans les entreprises de plus de 20 salariés et ont baissé de 13 % pour celles de moins de 10 salariés.



■ <10 salariés ■ 10-19 salariés ■ ≥ 20 salariés

Repères France entière (source Fédération Française du Bâtiment – Le bâtiment en chiffres (juin 2020))
Nombre entreprises Bâtiment 2019 : 403 000 entreprises (+ 3 % par rapport à 2017)

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FORMATION ET DE QUALITÉ

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

RATIOS ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES

	Entreprises de la Construction Bois 2020	Entreprises de la Construction Bois 2018	Entreprises du Bâtiment 2019
Nombre d'entreprises	1 978	2 080	403 000
Nombre de salariés	28 190	27 445	1 121 000
Part des entreprises de plus de 10 salariés	44 %	40 %	5 %
Chiffre d'affaires total (M€)	4 065	3 965	148 000
Part des entreprises de plus de 10 salariés dans le chiffre d'affaires total	82 %	79 %	64 %
Chiffre d'affaires total moyen par entreprise (€ HT/entreprise)	2 055 100	1 906 250	367 250
Chiffre d'affaires total moyen par salarié (€ HT/salarié)	144 200	144 470	132 000
Effectif moyen par entreprise	14,3	13,2	2,8

Source : Enquête nationale de la construction bois – 2021 et 2019
Fédération Française du Bâtiment – Le bâtiment en chiffres (juin 2020)

La comparaison de ces ratios montre que les entreprises de la construction bois se distinguent de la moyenne des entreprises du Bâtiment, par un chiffre d'affaires moyen par entreprise et par salarié plus élevé et par une taille moyenne également plus importante.

Le chiffre d'affaires moyen par entreprise dans le secteur de la construction bois est largement supérieur à celui du secteur du Bâtiment. La productivité (chiffre d'affaires moyen par salarié) est également supérieure de 10 % pour les entreprises de la construction bois par rapport au secteur du Bâtiment. Enfin, les entreprises de la construction bois emploient, en moyenne, 5 fois plus de salariés que les entreprises du Bâtiment.

Ces écarts s'expliquent en grande partie par la répartition par taille des entreprises très différente entre les entreprises du Bâtiment et celles de la construction bois : 5 % des entreprises du Bâtiment ont plus de 10 salariés ; elles sont 44 % dans la construction bois. La différence de productivité est, quant à elle, liée à la présence d'une main d'œuvre plus qualifiée dans le secteur de la construction bois, par l'activité spécifique de la construction bois qui nécessite des investissements importants en outils de conception ou de production ainsi qu'une part importante de préfabrication.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bâtiment

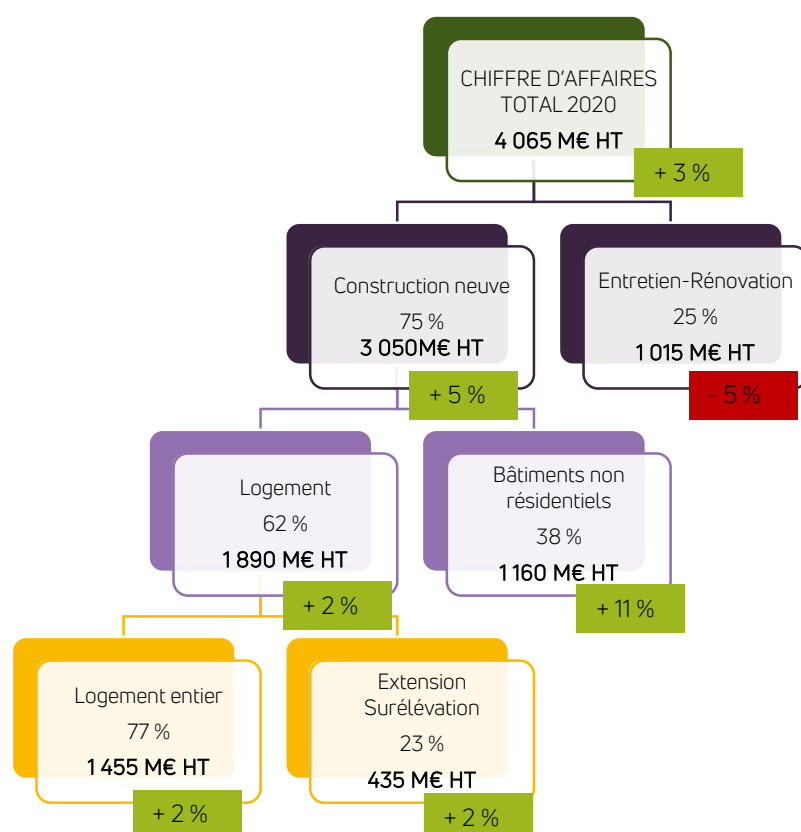
FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment

UNION DES MÉTIERS
du BÂTIMENT

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

● RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR MARCHÉ



La structure du chiffre d'affaires réalisé par les 1 978 entreprises présentes sur le marché de la construction bois fait apparaître, une nouvelle fois, un positionnement centré sur la construction neuve (75 % du chiffre d'affaires total, soit 3,05 milliards d'euros HT) avec le logement comme marché principal (62 % du chiffre d'affaires construction neuve, soit 1,89 milliard d'euros HT).

Par rapport à 2018, l'activité en construction neuve, qui reste prépondérante dans l'activité totale des entreprises de la construction bois, a évolué à la hausse (+ 5 % par rapport à 2018 en volume), en continuité avec la hausse de 7 % entre 2016 et 2018. L'activité en construction neuve de logements est également orientée à la hausse (+ 2 % en euros courants entre 2018 et 2020), que ce soit en construction de logement entier (+ 2 %) qu'en réalisation d'extension-surélévation (+ 2 %).

Après une légère baisse de - 1 % entre 2016 et 2018, l'activité de construction neuve de bâtiments non résidentiels affiche une hausse (+11 %).

L'activité en entretien-amélioration est orientée à la baisse : - 5 % entre 2018 et 2020 après une progression de + 18 % entre 2016 et 2018. Elle représente un peu plus d'un milliard d'euros HT en 2020. Ce marché comprend notamment le marché de l'isolation thermique par l'extérieur en rénovation étudié dans le document.

M€ : million d'euros

+ 3 % : évolution par rapport à 2018 en euros courants

* Le marché des extensions-surélévations est inclus dans le marché de la construction neuve car il s'agit de création de surfaces.

Repères France entière (source Fédération Française du Bâtiment – Le bâtiment en chiffres (juin 2020))

Chiffre d'affaires Total Bâtiment 2019 : 148 milliards d'euros HT

Répartition construction neuve / entretien-rénovation : 47 % / 53 %

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

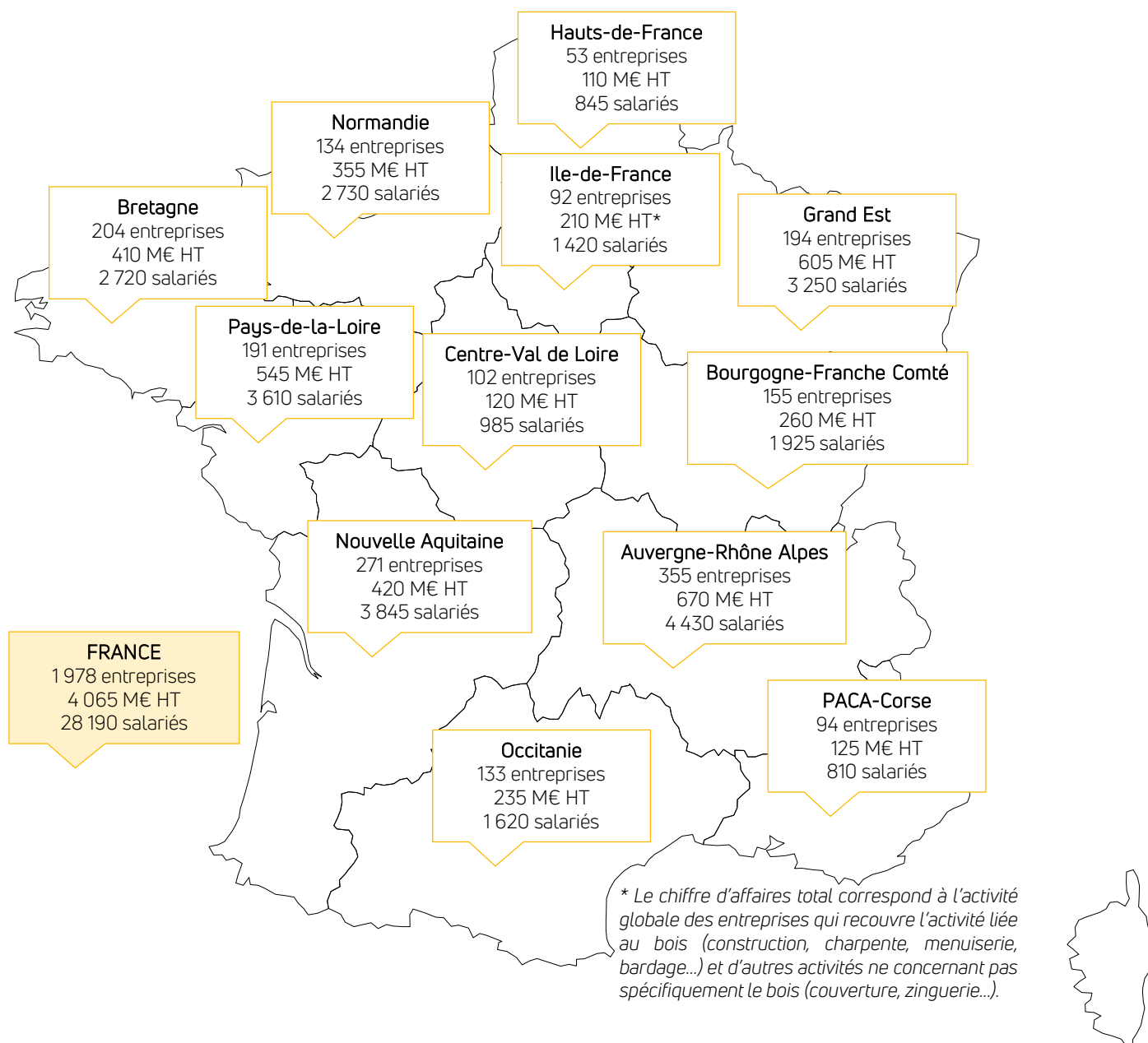
FB FIBOIS
FRANCE

FFB UNION
DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
la performance et le bon sens

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

● RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL* ET DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR RÉGION



La région Auvergne-Rhône Alpes reste la première région en termes de marché, avec un chiffre d'affaires total de 670 millions d'euros HT en 2020 (16,5 % du total national) réalisé par 355 entreprises employant 4 430 salariés (soit près de 16 % des effectifs totaux).

La région Grand Est arrive en 2ème position avec 194 entreprises réalisant un chiffre d'affaires de 605 M€ HT (15 % du total national) et employant 3 250 salariés (11,5 % des effectifs totaux).

Vient ensuite la région Pays-de-la-Loire avec 191 entreprises réalisant un chiffre d'affaires de 545 M€ HT (13 % du total national) et employant 3 610 salariés.

La Nouvelle-Aquitaine occupe la 4ème place avec 271 entreprises réalisant un chiffre d'affaires de 420 M€ HT (10 % du total national) et employant 3 845 salariés.

* Chiffre d'affaires réalisé par les entreprises dont le siège social est situé en Ile-de-France

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois

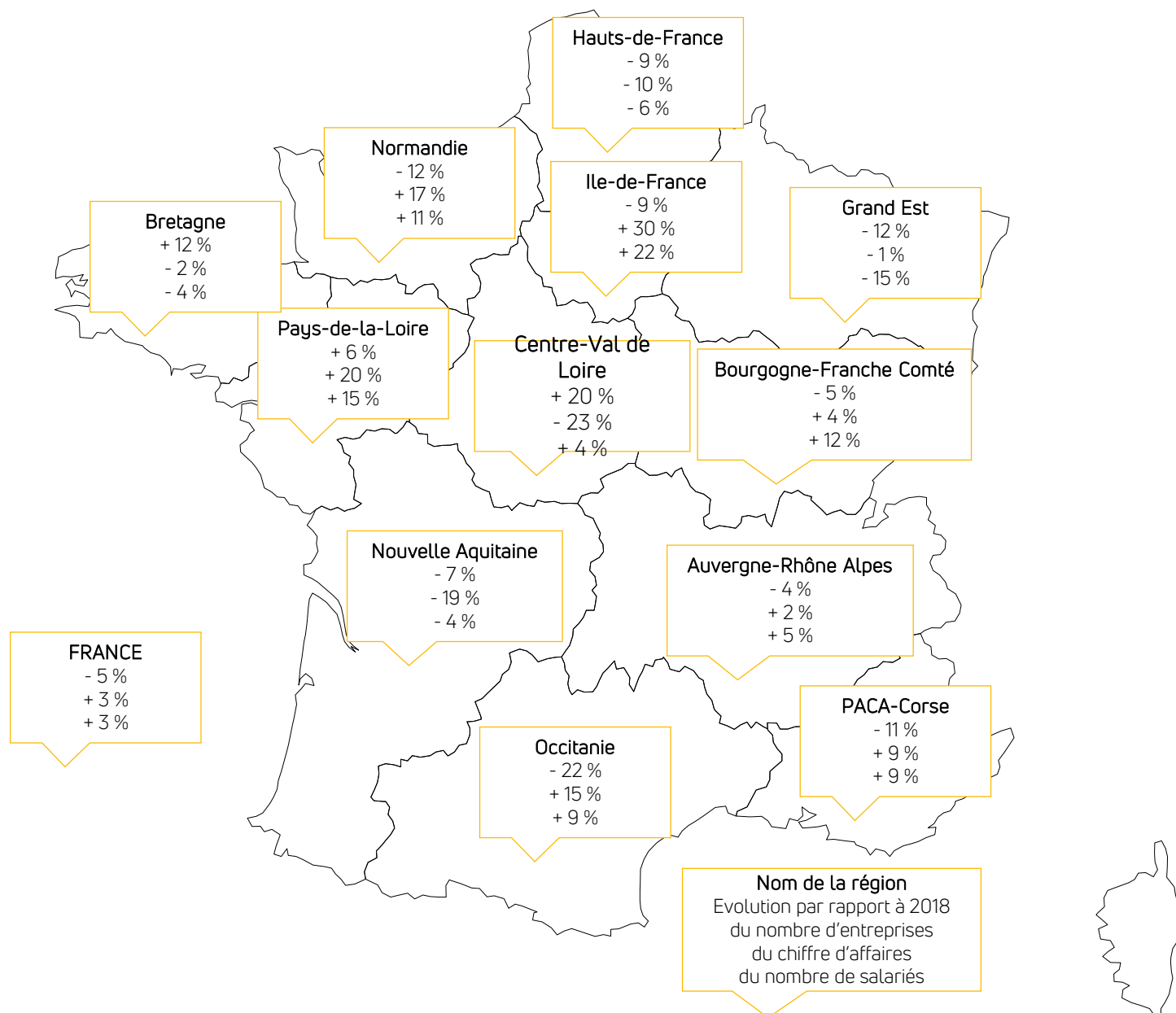
FIBOIS
Fédération Française du Bois

FFB
Fédération Française du Bois

UNION DES INDUSTRIES
CONSTRUCTRICES BOIS

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL* ET DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR RÉGION



* Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises qui recouvre l'activité liée au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et d'autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...).

Les évolutions du nombre d'entreprises, du chiffre d'affaires (en euros courants) et du nombre de salariés sont différenciées par région :

Les régions Grand Est, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine enregistrent des évolutions négatives plus ou moins fortes. La région Pays-de-la-Loire est quant à elle la seule région pour laquelle tous les voyants sont au vert.

Sept régions enregistrent des hausses de leur chiffre d'affaires, plus marquées en Ile-de-France et dans les Pays-de-la-Loire. Dans cinq régions, le chiffre d'affaires total est en baisse.

S'agissant des effectifs totaux, les régions Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France et Grand-Est enregistrent des évolutions négatives tandis que dans les autres régions, les effectifs totaux sont orientés à la hausse.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FRANCE

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA CONSTRUCTION BOIS

Chiffre d'affaires construction bois 2020 :

La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non résidentiel, y compris les travaux d'extension-surélévation) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contrecloués, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.

Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à **1 930 M€ HT en 2020**, soit **47 %** du chiffre d'affaires total des entreprises présentes sur ce marché.

Par rapport à 2018, une légère hausse du chiffre d'affaires construction bois (en euros courants) est enregistrée (+ 2 %) tandis que la part de la construction bois dans le chiffre d'affaires total des entreprises baisse légèrement (de 48 % à 47 %).

1930 M€ HT

**Part de la construction bois
dans le chiffre d'affaires total
des entreprises**

47 %

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

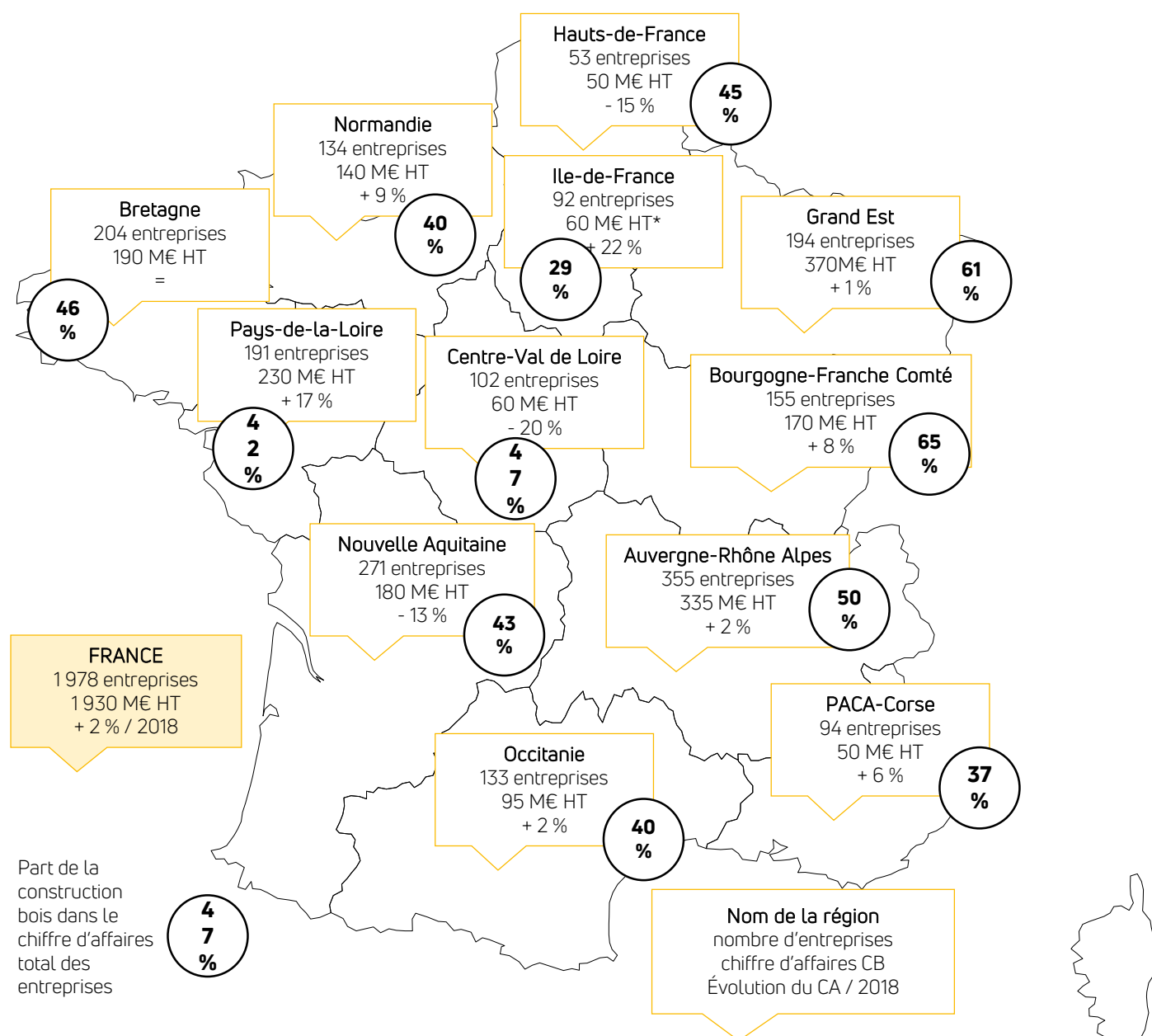
FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FORMATION ET D'ENTRETIEN

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

● RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSTRUCTION BOIS PAR RÉGION



La région Grand Est reste la première région française en termes de marché, avec un chiffre d'affaires en construction bois de 370 millions d'euros HT en 2020, soit 19 % du chiffre d'affaires national construction bois. La construction bois représente 61 % du chiffre d'affaires total des entreprises implantées sur ce territoire.

Les trois régions les plus importantes sont ensuite Auvergne-Rhône Alpes (335 M€ HT, soit 50 % du chiffre d'affaires total des entreprises de la région), Pays-de-la-Loire (230 M€ HT, soit 42 % du chiffre d'affaires total des entreprises de la région) puis Bretagne (190 M HT, soit 46 % du chiffre d'affaires total des entreprises de la région).

La région Nouvelle Aquitaine rejoint la 5^{ème} place avec 180 M€ HT, soit 43 % du chiffre d'affaires total des entreprises de la région.

En 2020, les régions Pays-de-la-Loire et Bretagne devancent la région Nouvelle-Aquitaine, qui est une des trois régions françaises à enregistrer une baisse du chiffre d'affaires construction bois (avec Centre-Val de-Loire et Hauts-de-France).

* Chiffre d'affaires réalisé par les entreprises dont le siège social est situé en Ile-de-France

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment

UNION
DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'ameublement et du bâtiment

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois en 2020

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA CONSTRUCTION BOIS EN ILE-DE-FRANCE

Chiffre d'affaires construction bois 2020 en Ile-de-France :

L'activité construction bois en Ile-de-France atteint **255 M€ HT**, soit **13 % de l'activité totale nationale en construction bois**.

Ce chiffre d'affaires reflète la totalité de l'activité construction bois en Ile-de-France réalisée d'une part, par les entreprises franciliennes et d'autre part, par des entreprises dont le siège social est situé hors de l'Ile-de-France.

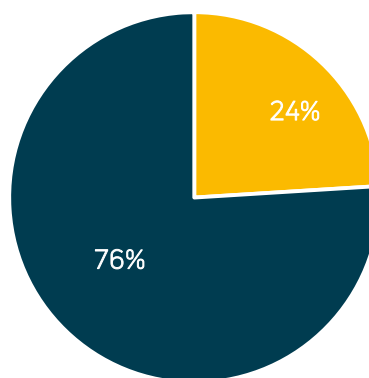
Le chiffre d'affaires des entreprises en construction bois dont le siège social est situé en Ile-de-France (soit 92 entreprises en 2020) atteint 60 M€ HT.

L'activité construction bois réalisée en Ile-de-France par les entreprises non franciliennes est estimée à 195 M€ HT en 2020 en provenance principalement des régions Normandie, Pays-de-la-Loire, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône Alpes. On estime à 7 % la part des entreprises de la construction bois en région qui interviennent en Ile-de-France.

L'activité construction bois en Ile-de-France est donc réalisée à hauteur de 24 % par les entreprises franciliennes et de 76 % par des entreprises extérieures à la région.

255 M€ HT

Répartition du chiffre d'affaires construction bois en Ile-de-France par localisation des entreprises :



- Entreprises franciliennes
- Entreprises ayant leur siège social extérieur à la région

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.interprofession-bois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'habitat et du bâtiment

Les champs de compétence en construction bois et les emplois en 2020

LES CHAMPS DE COMPÉTENCE DES ENTREPRISES PAR ACTIVITÉ ET TAILLE

7 entreprises sur 10 font de la conception technique, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique de conception. Cette part en légère diminution par rapport à 2018 (72 % en 2018) reste toutefois importante, confirmant la professionnalisation des entreprises.

92 % des entreprises de construction bois fabriquent eux-mêmes leurs composants de structure ; elles étaient 93 % en 2018.

Les entreprises de plus de 10 salariés restent bien équipées en bureaux d'étude, même si leur part a diminué entre 2018 et 2020 (de 90 % en 2018 à 87 % en 2020) ; c'est la part des entreprises de moins de 10 salariés qui a davantage diminué (de 63 % en 2018 à 58 % en 2020).

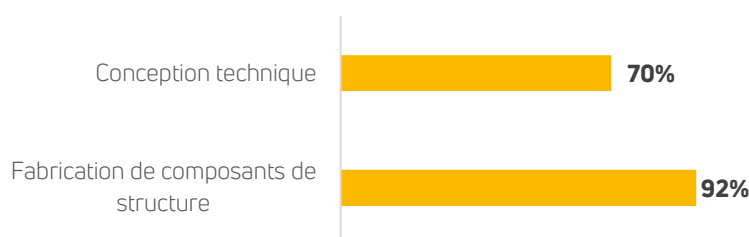
La quasi-totalité des entreprises de plus de 20 salariés assurent la fabrication des composants de structure. Leur part reste stable entre 2018 et 2020.

Du côté des entreprises de moins de 10 salariés, cette part diminue de 92 % à 90 %. Pour celles de 10 à 19 salariés elle passe de 94 % à 91 %.

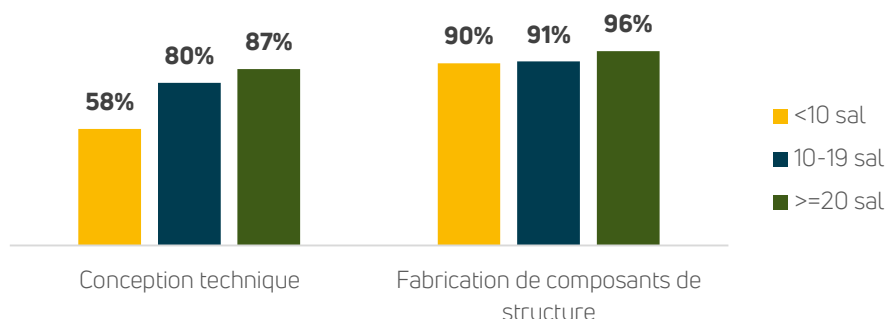
Les fabricants restent les plus équipés en bureaux d'études internes. 73 % des constructeurs de maisons individuelles (4120A) font de la conception technique, proportion en baisse de 6 points entre 2018 et 2020. Les entreprises de la catégorie « autre » sont moins équipées en bureaux d'études internes en 2020 : de 71 % à 63 % entre 2018 et 2020.

Une grande majorité des entreprises fabriquent ses composants de structure, les constructeurs de maisons individuelles (4120A) et la catégorie « autre » étant un peu en retrait, comme en 2018.

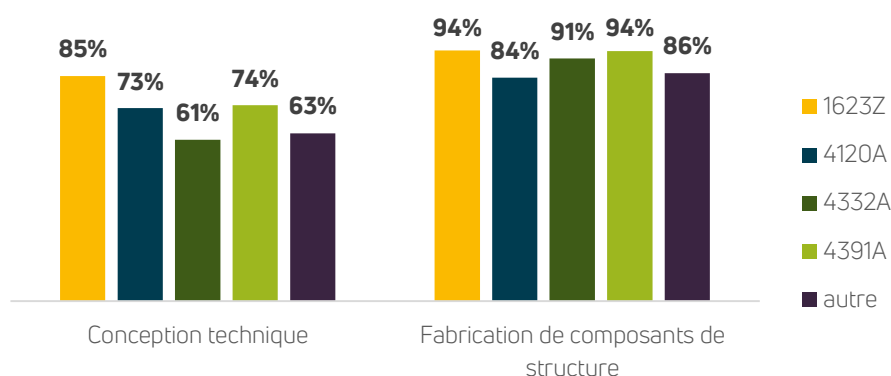
Quels sont les domaines de compétence en construction bois de votre entreprise ?



Domaines de compétence par taille



Domaines de compétence par activité



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.interprofession.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FORMATION ET D'ENTRETIEN

Les champs de compétence en construction bois et les emplois en 2020

LES EMPLOIS EN CONSTRUCTION BOIS PAR CHAMPS DE COMPÉTENCE

Le chiffre d'affaires de la construction bois représente **13 000 emplois équivalent temps plein (ETP)** (- 1 % par rapport à 2018). Les emplois se maintiennent malgré la fermeture des chantiers et les périodes de confinement.

Par champ de compétence, les emplois se répartissent de la manière suivante :

- 18 % en conception technique (bureau d'études) et les métreurs seuls (- 3 points par rapport à 2018)
- 31 % en fabrication (en atelier ou sur chantier) (- 1 point par rapport à 2018)
- 51 % à la mise en œuvre (pose sur chantier) (+ 4 points par rapport à 2018).

Dans le domaine de la conception technique, 10 % travaillent au sein de bureaux d'études internes et 7 % sont des métreurs au sein de ces bureaux d'études internes. Les 1 % restants correspondant aux métreurs seuls, non intégrés dans un bureau d'études interne.

A noter que les emplois ne sont pas forcément aussi segmentés en entreprise, la polyvalence des salariés étant fréquemment rencontrée entre la fabrication et la mise en œuvre, par exemple, plus particulièrement au sein des entreprises de moins de 10 salariés.

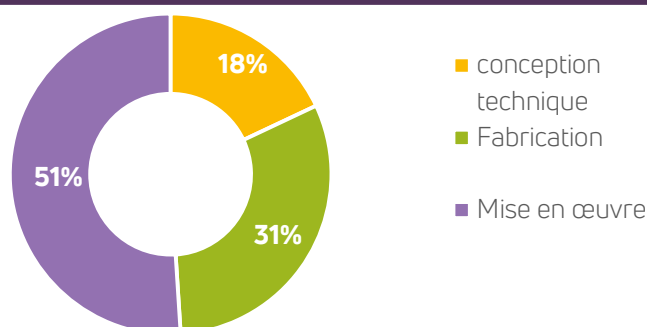
20 % des entreprises de la construction bois déclarent sous-traiter une partie de leur fabrication. Elles étaient 17 % en 2018.

Cette sous-traitance de la fabrication représente en moyenne 20 % du chiffre d'affaires total des entreprises.

15 % des entreprises de la construction bois déclarent sous-traiter une partie de la mise en œuvre ; elles étaient 11 % en 2018.

Cette sous-traitance de la mise en œuvre représente en moyenne 20 % du chiffre d'affaires total des entreprises. En 2018, cette part atteignait 38 %.

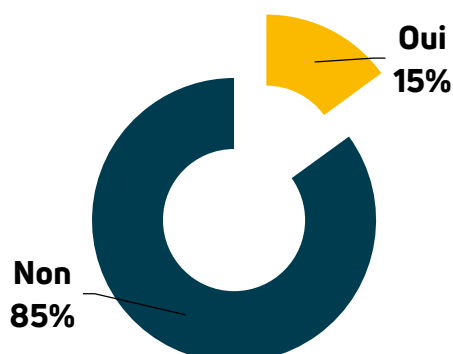
13 000 emplois (ETP) en construction bois



Sous-traitance de la fabrication



Sous-traitance de la mise en œuvre



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FORMATION ET DE TRAVAIL

La construction bois en termes de marché en 2020

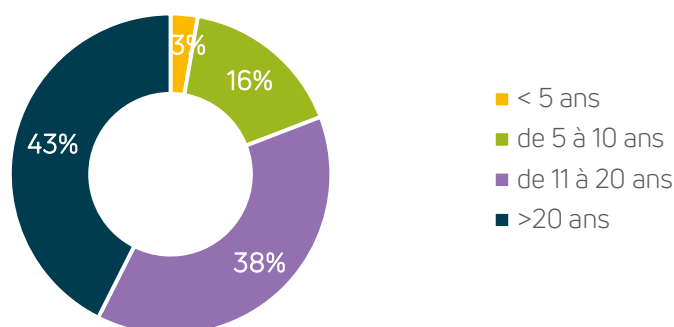
● ANCIENNETÉ DES ENTREPRISES SUR LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION BOIS

81 % des entreprises ont une ancienneté supérieure à 10 ans en construction bois ; elles étaient 67 % en 2016 et 73 % en 2018. Les entreprises avec expériences sont de nouveau confortées sur le marché de la construction bois.

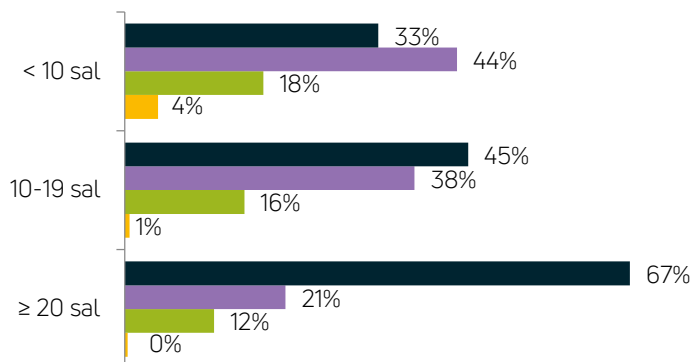
Entre 2018 et 2020, la part de la tranche 5-10 ans continue de diminuer (de 22 % à 16 %), après une baisse de 6 points entre 2016 et 2018. Cette baisse a lieu au profit de la tranche des 11-20 ans (33 % en 2018 à 38 % en 2020) et des plus anciennes (plus de 20 ans d'ancienneté) (de 40 % à 43 % en 2020).

La part des « jeunes » entreprises (ancienneté de moins de 5 ans) a diminué (de 5 % à 3 %), illustrant la faible part, voire l'absence, de nouvelles entreprises sur ce marché.

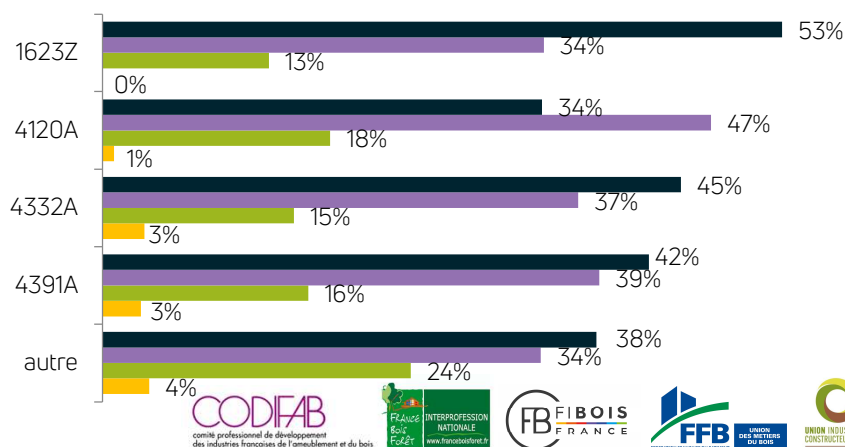
Ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois



Ancienneté par taille d'entreprise



Ancienneté selon l'activité de l'entreprise



Les entreprises de charpente (4391A) et de menuiserie (4332A) ont la plus grande ancienneté sur ce marché : plus de 8 entreprises sur 10 ont une ancienneté de plus de 10 ans.

Pour chacune des catégories d'entreprise, en dehors de la catégorie autre, moins de 20 % des entreprises ont une ancienneté inférieure à 10 ans.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

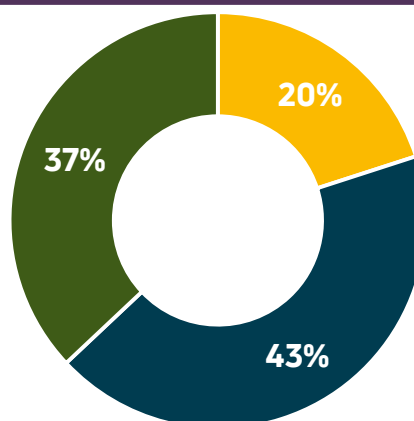
La construction bois en termes de marché en 2020

MODE DE PASSATION DES MARCHÉS DE MAISON INDIVIDUELLE

43 % des contrats signés par les entreprises pour leurs marchés de maison individuelle sont des contrats d'architecte ou de maîtrise d'œuvre. 37 % des contrats sont signés en direct avec le client sans intervention d'architecte ou de la maîtrise d'œuvre. Les 20 % restants sont des contrats de construction de maison individuelle (CCMI).

Peu de variations sont à noter avec la situation de 2018.

Quel type de marché signez-vous la plupart du temps pour vos marchés de construction neuve de maison individuelle ?



- Contrat de construction de maison individuelle
- Contrat d'architecte ou de maîtrise d'œuvre en maison individuelle
- En direct avec le client*

Plus la taille de l'entreprise est petite, plus la part des marchés traités en direct avec le client est importante (58 % pour les entreprises de moins de 10 salariés contre 26 % pour les plus de 20 salariés).

Les entreprises de 20 salariés et plus signent majoritairement des marchés en contrat d'architecte ou de maîtrise d'œuvre (45 %).

La part des marchés signés en contrats de construction de maison individuelle (CCMI) augmente pour les entreprises de 10 à 19 salariés (de 11 % en 2018 à 13 % en 2020) et pour les plus grandes entreprises (de 27 % en 2018 à 29 % en 2020).

Type de marché par taille d'entreprise

	En direct avec le client*	Contrat d'architecte ou de maîtrise d'œuvre	CCMI
< 10 salariés	58%	36%	6%
de 10 à 19 salariés	45%	42%	13%
plus de 20 salariés	26%	45%	29%

* sans intervention d'architecte ou de la maîtrise d'œuvre

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

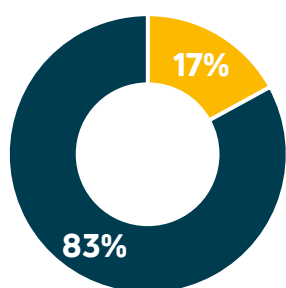
La construction bois en termes de marché en 2020

MODE DE PASSATION DES AUTRES MARCHÉS (HORS MAISON INDIVIDUELLE)

83 % des marchés (hors maison individuelle) sont signés en marchés de travaux, les 17 % restants en conception-réalisation. En 2018, la répartition était de 87%/13%.

Quel type de marché signez-vous la plupart du temps pour les autres marchés ?

Toutes entreprises



■ Conception - réalisation
■ Marchés de travaux

Type de marché par taille d'entreprise

	Conception - réalisation	Marchés de travaux
< 10 salariés	2%	98%
de 10 à 19 salariés	11%	89%
plus de 20 salariés	17%	83%

Type de marché selon l'activité de l'entreprise

Par activité, la part des marchés signés en conception-réalisation est beaucoup plus importante dans la construction de maisons individuelles (4120A).

	Conception - réalisation	Marchés de travaux
Fabrication charpente et menuiserie 1623Z	13%	87%
Construction de maisons individuelles 4120A	42%	58%
Travaux de menuiserie 4332A	8%	92%
Travaux de charpente 4391A	18%	82%
Autres	11%	89%

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

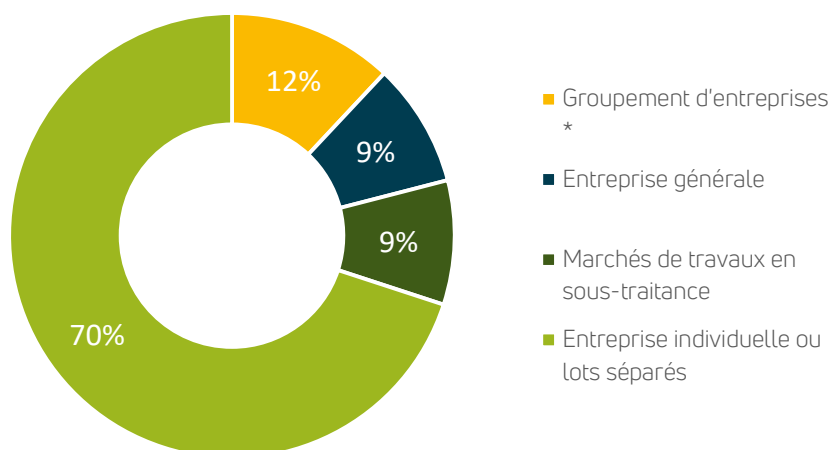
La construction bois en termes de marché en 2020

MODE DE PASSATION DES AUTRES MARCHÉS (HORS MAISON INDIVIDUELLE)

Plus de deux marchés sur trois sont signés par l'entreprise en lot séparé. 12 % des marchés sont signés en groupement d'entreprises (formels ou non), 9 % en entreprise générale et 9 % en marchés de travaux en sous-traitance.

Par rapport à 2018, on note une baisse de la part des marchés signés en lots séparés (de 77 % à 70 %), et une hausse de la part des marchés signés en groupement d'entreprises (de 5 % à 12 %).

Sous quelle forme signez-vous la plupart du temps vos autres marchés ?



Mode de passation des marchés par taille d'entreprise

Plus la taille de l'entreprise est importante, plus le mode de passation des marchés en tant qu'entreprise générale est importante (12 % pour les entreprises de plus de 20 salariés). On observe le même phénomène dans les marchés signés en groupement d'entreprises et pour les marchés de travaux en sous-traitance.

	Entreprise individuelle ou lots séparés	Groupement d'entreprises *	Entreprise générale	Marchés de travaux en sous-traitance
< 10 salariés	91%	4%	3%	2%
de 10 à 19 salariés	83%	4%	5%	7%
plus de 20 salariés	62%	15%	12%	11%

* formel ou non

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FORMATION ET DE QUALITÉ

La construction bois en termes de marché en 2020

● ZONE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Rayon moyen d'intervention des entreprises

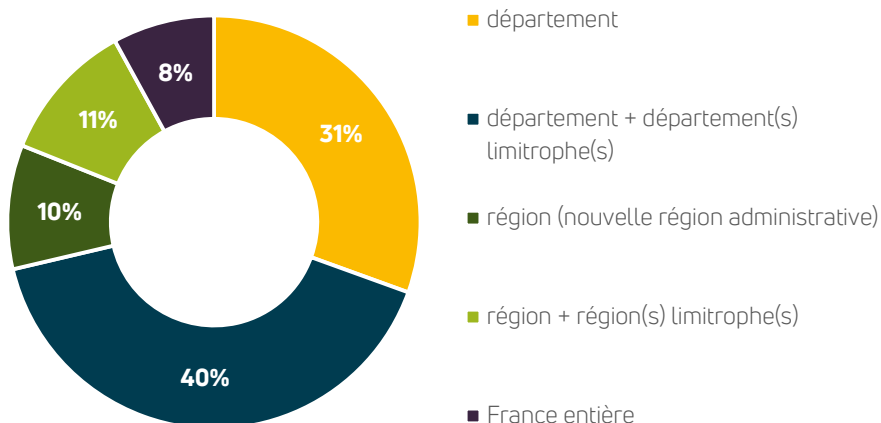
Le rayon moyen d'intervention est égal à 118 km, stable par rapport à 2018. Plus l'entreprise est petite en taille d'effectif, plus leur rayon moyen d'intervention est restreint.

En 2020, les entreprises de plus de 10 salariés ont augmenté leur rayon moyen d'intervention, ce qui n'est pas le cas des plus petites entreprises :

Pour les entreprises de moins de 10 salariés, elle s'établit à 98 km en moyenne contre 113 km en 2018.
Pour les entreprises de 10 à 19 salariés, elle s'établit à 106 km en moyenne contre 83 km en 2018.
Pour les entreprises de 20 salariés et plus, leur zone d'intervention est de 186 km en 2018 contre 165 km en 2018.

Sur quelle zone géographique intervenez-vous ?

71 % des entreprises interviennent sur leur département et le(s) département(s) limitrophe(s) ; elles étaient 75 % en 2018.
31 % interviennent uniquement sur leur département contre 33 % en 2018.



Les entreprises de moins de 10 salariés ont réduit leur zone géographique d'intervention à leur département (43 % contre 40 % en 2018), voire aux départements limitrophes (85 % en 2020 contre 83 % en 2018).

Les entreprises de 10 à 19 salariés ont, par contre, élargi leur zone d'intervention, leur part d'intervention au-delà des régions limitrophes ayant augmenté (10 % contre 8 % en 2018) ainsi que sur la France entière (7 % contre 5 % en 2018).

Les entreprises de plus de 20 salariés sont plus nombreuses à aller au-delà de leur région. Elles sont 43 % à aller au-delà de leur région, contre 30 % en 2018.

Zone géographique d'intervention selon la taille de l'entreprise

	Dpt	Dpt + dpt(s) limitrophe(s)	Région	Région + région(s) limitrophe(s)	France entière
< 10 salariés	43%	42%	8%	3%	4%
de 10 à 19 salariés	24%	47%	12%	10%	7%
plus de 20 salariés	13%	34%	10%	23%	20%

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

La construction bois en termes de marché en 2020

● ZONE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Quelle que soit son activité, les entreprises interviennent majoritairement sur leur département et département(s) limitrophe(s).

On peut noter la part importante de fabricants (1623Z) intervenant au niveau de la France entière (32 % contre 22 % en 2018) ; c'est l'effet inverse, pour les constructeurs de maisons individuelles (4120A) (5 % contre 12 % en 2018).

Zone géographique d'intervention selon l'activité de l'entreprise

	Dpt	Dpt + dpt(s) limitrophe(s)	Région	Région + région(s) limitrophe(s)	France entière
Fabrication charpente et menuiserie 1623Z	8%	43%	7%	10%	32%
Construction de maisons individuelles 4120A	26%	42%	16%	11%	5%
Travaux de menuiserie 4332A	36%	44%	8%	9%	3%
Travaux de charpente 4391A	32%	39%	11%	11%	7%
Autres	32%	38%	6%	13%	11%

Intervenez-vous dans un pays étranger ?

4 % des entreprises de la construction bois interviennent dans un pays étranger.

Ce sont les entreprises situées dans les régions frontalières à l'Est de la France qui interviennent le plus dans un pays étranger, à savoir :

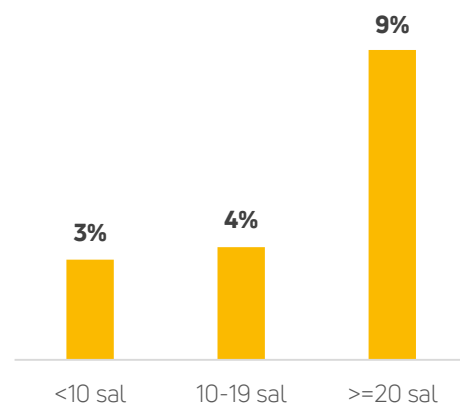
- Le Grand Est : 13 % des entreprises interviennent dans un pays étranger ;
- Bourgogne-Franche Comté : 12 %
- Auvergne-Rhône Alpes : 7 %.

Le pays le plus cité est la Suisse, suivi de la Belgique puis le Luxembourg.

Le niveau d'intervention dans un pays étranger augmente avec la taille de l'entreprise : 9 % des entreprises de plus de 20 salariés interviennent dans un pays étranger.

Toutes entreprises

% OUI par taille d'entreprise



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FORMATION ET DE TAILLAGE

La construction bois en termes de marché en 2020

● SYSTÈMES CONSTRUCTIFS UTILISÉS PAR MARCHÉ

L'ossature bois reste le système constructif le plus utilisé en construction bois de maison individuelle (83 % contre 84 % en 2018), suivi, loin derrière, du système poteaux poutres (10 % pouvant intégrer une certaine part de mixité ossature bois/poteaux poutres) puis des panneaux massifs contrecollés ou contrecloués (5 %).

Le bois massif empilé (fuste, madrier) et le colombage traditionnel restent peu utilisés.

Par rapport à 2018, on note une augmentation de l'utilisation des poteaux poutres : de 8 % en 2018 à 10 % en 2020.

Quelle que soit la région, la technique constructive la plus utilisée est l'ossature bois.

L'ossature bois reste le système constructif le plus utilisé pour réaliser les bâtiments collectifs en construction bois (68 %), suivi, loin derrière, du système poteaux poutres (16 %) puis des panneaux massifs (15 %).

Le colombage traditionnel représente 0,5 % des systèmes constructifs, comme le bois massif empilé.

C'est sur ces bâtiments de logements collectifs que la part des panneaux massifs est la plus importante.

Ces résultats peuvent intégrer des mixités de systèmes.

Par rapport à 2018, on note un fort développement de l'usage des panneaux massifs (comprenant le CLT) : de 10 % en 2018 à 15 % en 2020, ainsi que du système poteaux poutres (de 6 % à 16 %), au détriment de l'ossature bois.

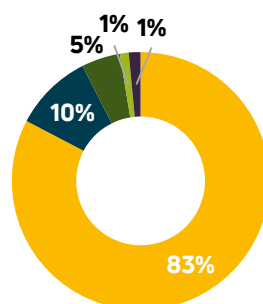
L'ossature bois est le système constructif le plus utilisé pour réaliser les bâtiments tertiaires en construction bois (69 %), suivi du système poteaux poutres (20 %) puis des panneaux massifs (10 %).

Le système poteaux poutres confirme son positionnement sur le marché des bâtiments tertiaires : c'est sur ce type de bâtiment que la part des poteaux poutres est la plus importante.

Les autres systèmes constructifs restent anecdotiques. Ces résultats peuvent intégrer des mixités de systèmes.

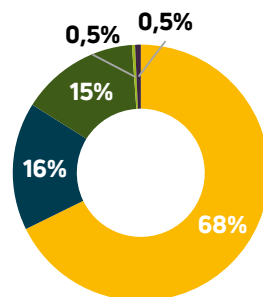
Par rapport à 2018, on note un développement de l'usage des poteaux poutres (de 17 % en 2018 à 20 % en 2020) et des panneaux massifs (comprenant le CLT) : de 8 % en 2018 à 10 % en 2020, au détriment de l'ossature bois.

Quel(s) système(s) constructif(s) utilisez-vous pour réaliser vos constructions bois sur le marché de la maison individuelle ?



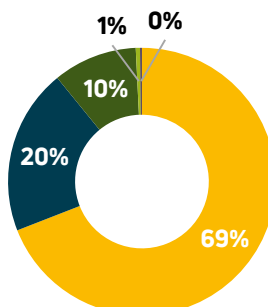
- Ossature bois
- Poteaux poutres
- Panneaux massifs contrecollés ou contrecloués
- Combalage traditionnel
- Bois massif empilé

Quel(s) système(s) constructif(s) utilisez-vous pour réaliser vos bâtiments collectifs en constructions bois ?



- Ossature bois
- Poteaux poutres
- Panneaux massifs contrecollés ou contrecloués
- Combalage traditionnel
- Bois massif empilé

Quel(s) système(s) constructif(s) utilisez-vous pour réaliser vos bâtiments tertiaires publics et privés en construction bois ?



- Ossature bois
- Poteaux poutres
- Panneaux massifs contrecollés ou contrecloués
- Combalage traditionnel
- Bois massif empilé

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'habitat et du tertiaire

La construction bois en termes de marché en 2020

CARACTÉRISTIQUES DES BOIS UTILISÉS

Pour 41 % des entreprises, leurs clients leur demandent du bois français. Elles étaient 39 % en 2018.

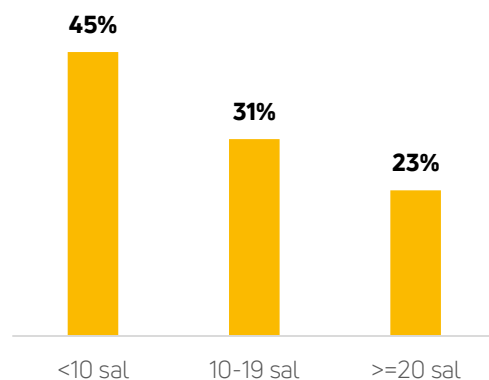
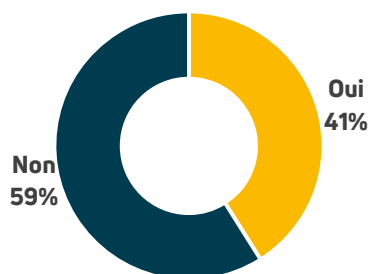
Cette part est plus forte pour les entreprises de moins de 10 salariés puisque pour 45 % de ces entreprises, leurs clients leur demandent du bois français.

Plus la taille de l'entreprise est importante, moins les clients demandent du bois français.

Vos clients vous demandent-ils du bois français ?

Toutes entreprises

% OUI par taille d'entreprise



A qui achetez-vous votre bois de construction (y compris bois abouté et contrecollé hors lamellé-collé) ?

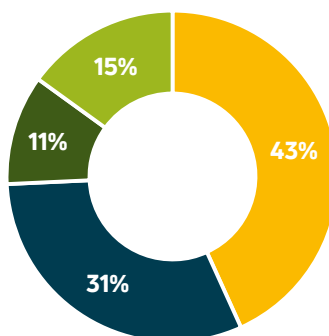
43 % des actes d'achat passent par les scieries françaises en direct et 15 % par les scieries étrangères en direct.

42 % des actes d'achat de bois de construction passent par un réseau de distribution : 31 % via les réseaux de négoce et 11 % via les coopératives.

La part des réseaux de distribution est quasi-stable entre 2018 et 2020.

La part des scieries étrangères a légèrement diminué (de 17 % en 2018 à 15 % en 2020), alors qu'entre 2016 et 2018, la part avait augmenté. À l'opposé, la part des scieries françaises a augmenté (de 40 % en 2018 à 43 % en 2020). Cette part tend à augmenter depuis plusieurs années.

Les pays étrangers d'approvisionnement les plus cités sont l'Allemagne puis, loin derrière, l'Autriche, la Belgique et la Finlande.



- scierie française en direct
- réseau de négoce
- réseau de coopérative
- scierie étrangère en direct

Pays des scieries étrangères les plus cités	%
Allemagne	64%
Autriche	16%
Belgique	7%
Finlande	5%
Suède	3%
Pologne	2%
Roumanie	2%
Estonie	1%
Suisse	1%

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
www.francebois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES MÉTIERS DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'ameublement et du bâtiment

La construction bois en termes de marché en 2020

CARACTÉRISTIQUES DES BOIS UTILISÉS

Les réseaux de négoce sont les principaux fournisseurs de bois des entreprises de moins de 10 salariés (45 %) et de celles entre 10 et 19 salariés (43 %).

Les entreprises de 20 salariés et plus achètent 71 % de leur bois en direct auprès des scieries (françaises pour 50 % et étrangères pour 21 %). Cette part avec les scieries étrangères a diminué entre 2018 et 2020 (de 24 % à 21 %).

Les fabricants de charpente et menuiserie (1623Z) se fournissent directement auprès des scieries pour 78 % de leur approvisionnement, et plus précisément auprès des scieries françaises (pour 45 % de leurs achats) et des scieries étrangères (33 %).

Les constructeurs de maisons individuelles (1623Z), les entreprises de charpente (4391A) et celles de la catégorie « autres » se fournissent en premier auprès des scieries françaises en direct.

Du côté des entreprises de menuiserie, 40 % de leur achat proviennent des réseaux de négoce.

Quelle est la part de bois français dans vos achats auprès des négociants ?

48 % des entreprises connaissent la part de bois français qu'elles achètent auprès des négociants.

64 % des bois achetés auprès des négociants seraient d'origine française selon les entreprises.

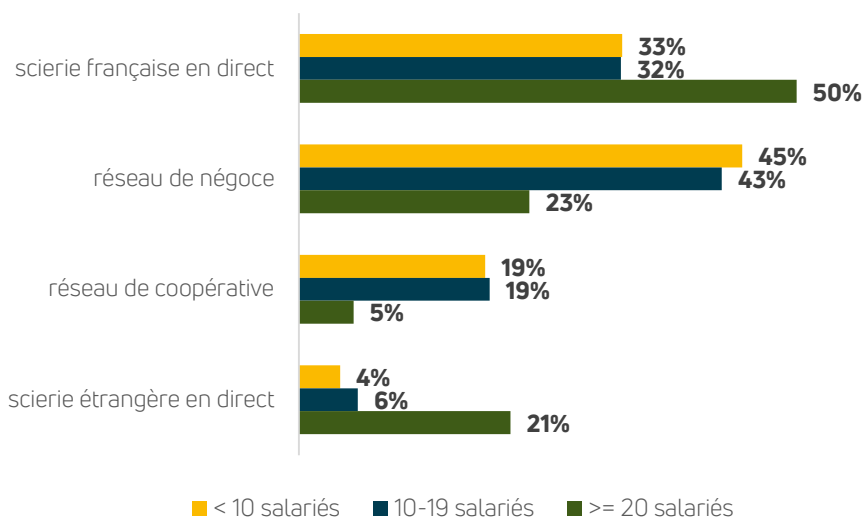
Quelle est la part de bois français dans vos achats auprès des coopératives ?

41 % des entreprises connaissent la part de bois français qu'elles achètent auprès des coopératives.

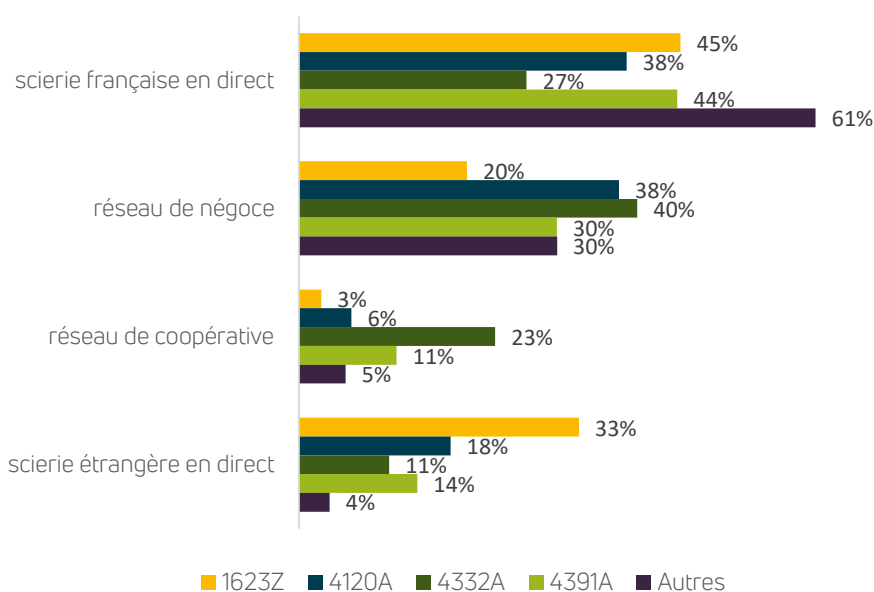
62 % des bois achetés auprès des coopératives seraient d'origine française selon les entreprises.

A qui achetez-vous votre bois de construction (y compris bois abouté et contrecollé hors lamellé-collé) ?

Par taille d'entreprise (en %)



Par activité (en %)



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANÇOIS
BOIS
FORÊTS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.franciscoisbois.fr

FB FIBOIS
FRANCE
Fédération Française du Bâtiment

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION
DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION
INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'habitat et du tertiaire

La construction bois en termes de marché en 2020

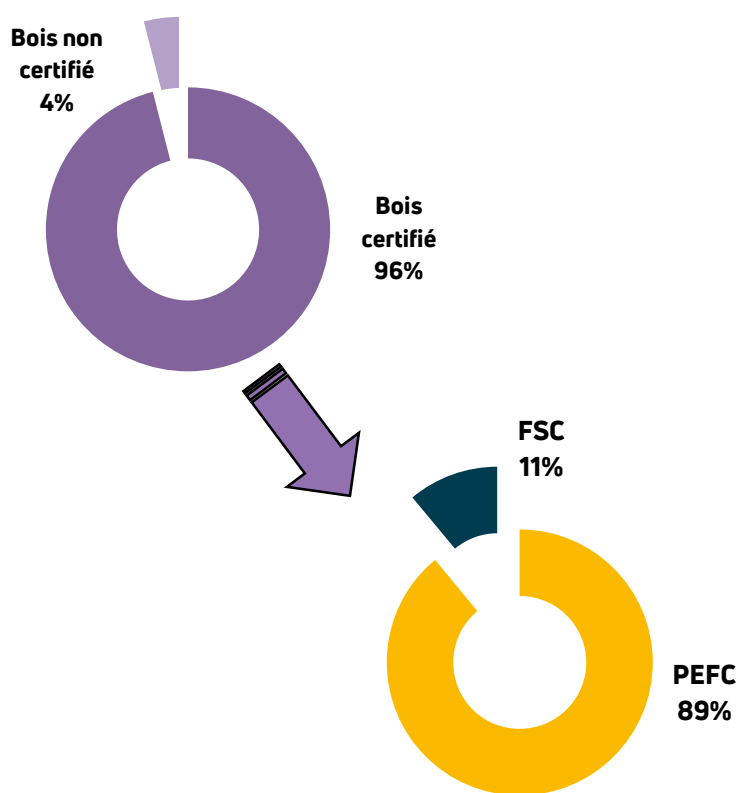
CARACTÉRISTIQUES DES BOIS UTILISÉS

Quelle part de bois certifiés, issus de forêts gérées durablement, utilisez-vous ?

66 % des entreprises connaissent la part de bois certifiés qu'elles utilisent. Elles étaient 71% il y a deux ans.

Les 34 % restants ne connaissent pas la part de bois certifiés qu'ils utilisent ou bien n'utilisent pas de bois certifiés.

96 % des bois utilisés par les entreprises sont certifiés : PEFC pour 89 % et FSC pour 11 %. En 2018, la répartition était la suivante : PEFC : 88 % et FSC : 12 %.



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.interprofession-bois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION
DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE PÉRENNIARITÉ ET D'ÉTAT D'AMBIER

La construction bois en termes de marché en 2020

MARCHÉ DE L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR EN RÉNOVATION

Présence sur le marché des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur en rénovation en 2020

45 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en rénovation en 2020. Elles étaient 48 % en 2018.

Cette activité d'Isolation Thermique par l'Extérieur en rénovation représente **un marché estimé à 288 M€ HT pour les entreprises de la construction bois**, en progression de 12 % par rapport à 2018 (en euros courants).

L'ITE en rénovation représente ainsi 28 % du chiffre d'affaires des entreprises de la construction bois en entretien-rénovation (un peu plus de 1 Md€ HT).

A noter toutefois que les entreprises présentes sur le marché de la construction bois ne représentent qu'une partie des acteurs présents sur le marché de l'ITE. Ces données ne sont donc qu'une photographie partielle de ce marché.



N.B. : Lots ou fonctions pouvant concerner le bois dans les travaux d'ITE :

- Menuiseries (fourniture et/ou pose) : remplacement de menuiseries extérieures placées côté intérieur en applique, en feuillure ou au nu intérieur mais à l'occasion d'une ITE avec isolation des embrasures extérieures ; remplacement de menuiseries par des menuiseries placées en tunnel ; remplacement de menuiseries par des menuiseries placées au nu intérieur de l'ossature secondaire rapportée ;
- Ossature secondaire bois (chevrons bois au contact du mur existant ou déportés par équerre du mur existant) ;
- Finition : enduit mince sur isolant ; vêtture ; vêtage ; bardage ventilé

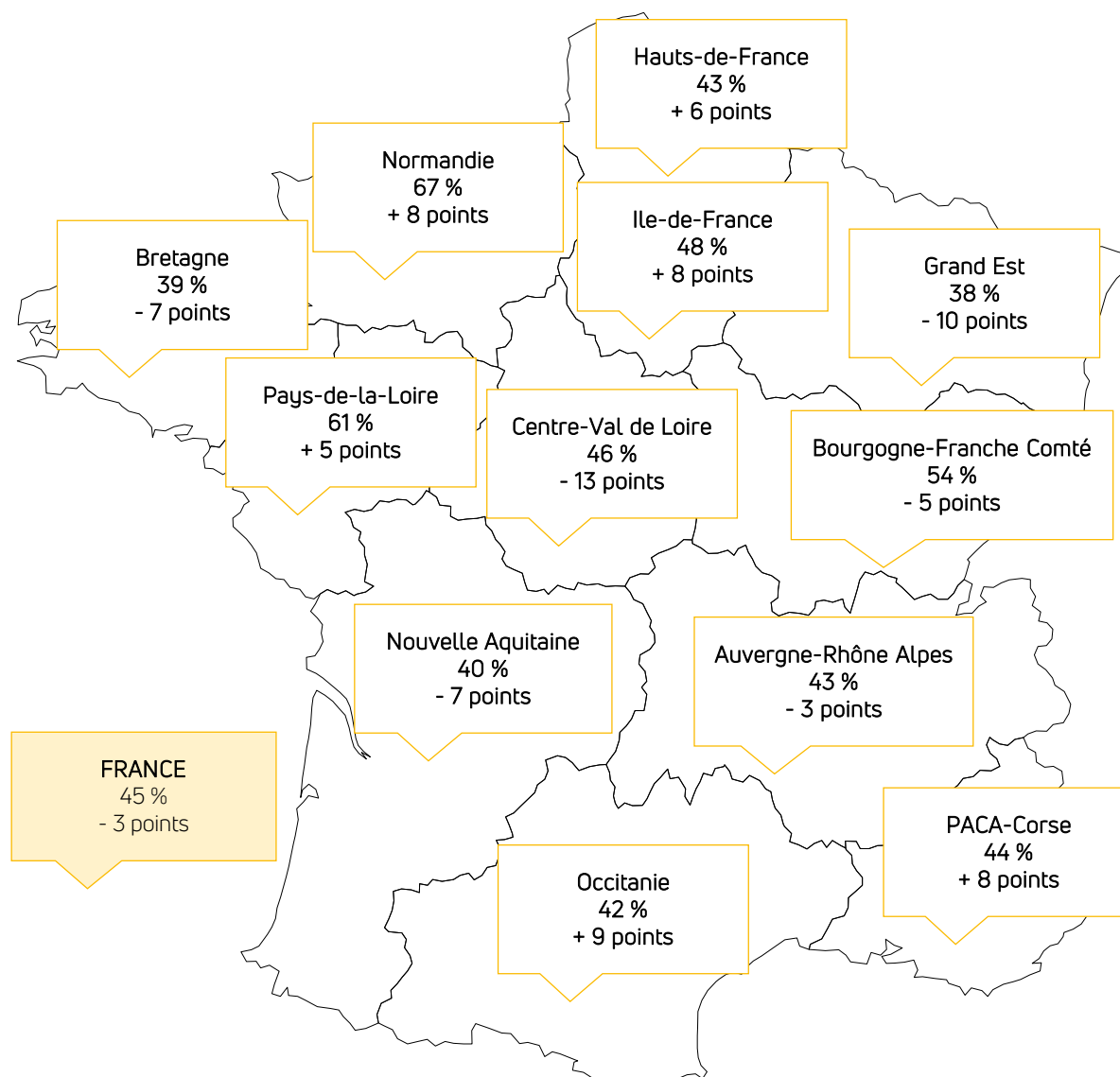
Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

La construction bois en termes de marché en 2020

MARCHÉ DE L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR EN RÉNOVATION

Avez-vous réalisé en rénovation des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur en 2020 ?

% OUI par région (évolution par rapport à 2018)



Les régions, où la part des entreprises de la construction bois déclarant réaliser des travaux d'ITE est la plus élevée, sont les régions Normandie, Pays-de-la-Loire et Bourgogne-Franche Comté.

Dans 6 régions, la part d'entreprises réalisant ces travaux progresse par rapport à 2018 (de + 5 points dans les Pays-de-la-Loire à + 9 % en Occitanie). Dans les 6 autres régions, cette part diminue, notamment en Centre-Val de Loire et dans le Grand Est.

A noter que les entreprises présentes sur le marché de la construction bois ne représentent qu'une partie des acteurs présents sur le marché de l'ITE. Ces données ne sont donc qu'une photographie partielle du marché.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment

UNION
DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'habitat et du tertiaire

La construction bois en termes de marché en 2020

ZOOM SUR LA CONSTRUCTION MIXTE BOIS-BÉTON OU BOIS-MÉTAL

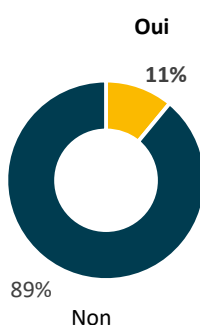
11 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé des murs mantaux en bois pour des bâtiments mixtes bois-béton ou bois-métal en 2020. Cette part est identique à celle de 2018.

La part d'entreprises réalisant ces travaux augmente avec la taille :

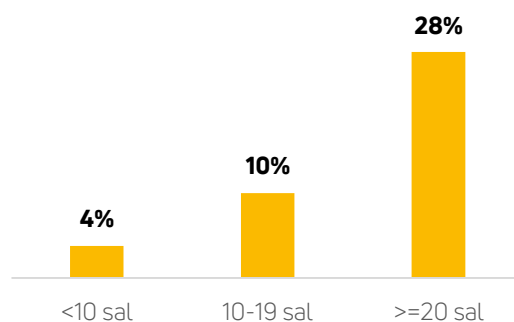
28 % des entreprises de 20 salariés et plus ont réalisé des murs mantaux en bois en 2020, contre 10 % des entreprises de 10 à 19 salariés et 4 % de moins de 10 salariés.

Avez-vous réalisé des murs mantaux en bois pour des bâtiments mixtes bois-béton ou bois-métal en 2020 ?

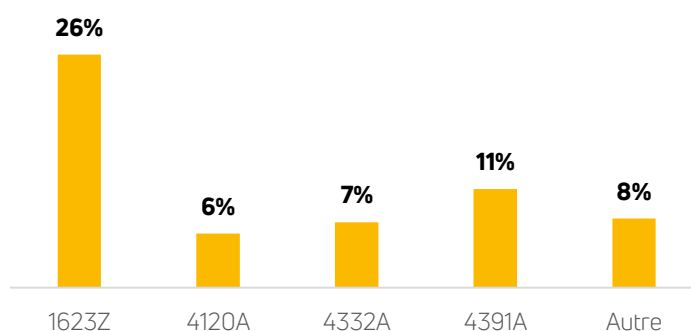
Toutes entreprises



% OUI par taille d'entreprise

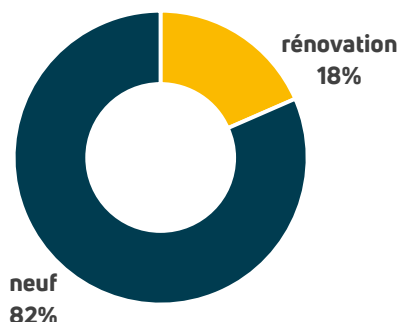


% OUI par activité de l'entreprise



Par activité, ce sont les entreprises de fabrication de charpente et menuiserie (1623Z) qui sont les plus présentes sur ce marché de la construction mixte bois-béton ou bois-métal (26 %) ; seuls 6 % des constructeurs de maisons individuelles y sont présents.

Répartition des murs mantaux par marché



82 % des murs mantaux ont été posés sur des bâtiments neufs (- 5 points par rapport à 2018) ; 18 % ont concerné des travaux de rénovation.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'habitat et du tertiaire

La construction bois en termes de marché en 2020

● ZOOM SUR LA CONSTRUCTION MIXTE BOIS-BÉTON OU BOIS-MÉTAL

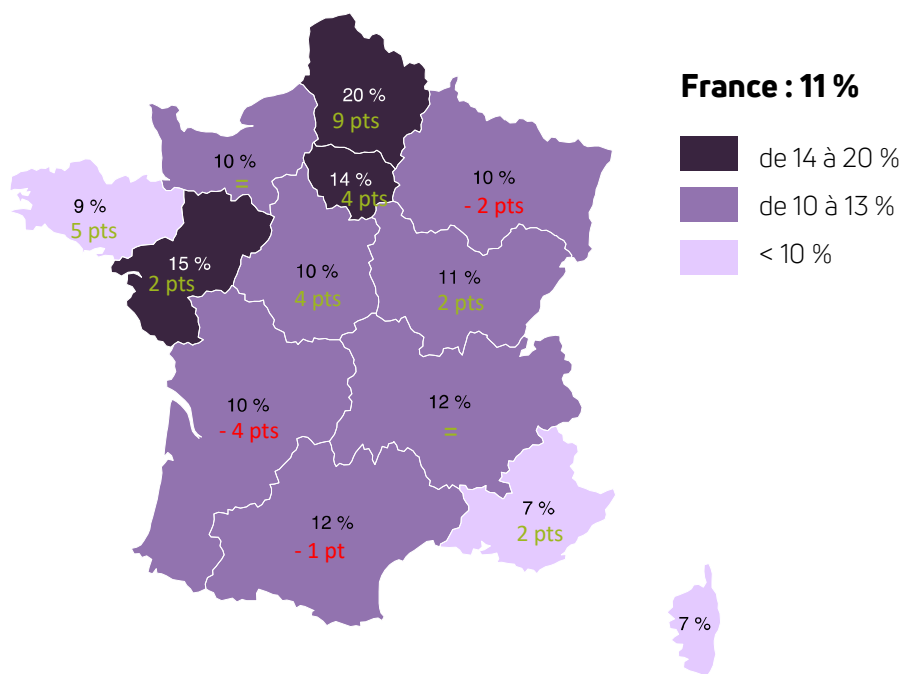
Avez-vous réalisé des murs mantaux en bois pour des bâtiments mixtes bois-béton ou bois-métal en 2020 ?

Les régions ayant la part la plus importante d'entreprises déclarant réaliser ces travaux sont Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire et Ile-de-France.

Dans la majorité des régions, la part des entreprises réalisant de tels travaux a augmenté par rapport à 2018, de façon plus marquée dans les Hauts-de-France, en Bretagne, en Ile-de-France et en Centre-Val de Loire.

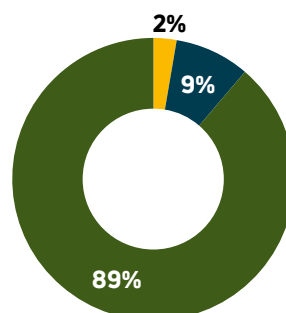
En Nouvelle Aquitaine, dans le Grand Est et en Occitanie, la part des entreprises réalisant de tels travaux a, par contre, diminué.

% OUI par région (évolution par rapport à 2018)



Répartition des entreprises présentes sur le marché des murs mantaux en bois selon l'ancienneté de l'entreprise

Parmi les entreprises présentes sur le marché des murs mantaux, près de 98 % d'entre elles ont plus de 10 ans d'ancienneté en construction bois et pour 89 % d'entre elles, plus de 20 ans d'ancienneté.



■ < 10 ans ■ de 11 à 20 ans ■ > 20 ans

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
la performance et le confort

La part de marché de la construction bois en 2020

PRÉAMBULE

L'analyse des parts de marché de la construction bois est réalisée selon les différents marchés de la construction neuve en logements et en bâtiments non résidentiels.

Les marchés concernés sont :

- la maison individuelle en secteur diffus,
- la maison individuelle en secteur groupé,
- le logement collectif,
- les extensions-surélévations,
- les bâtiments publics et tertiaires privés,
- les bâtiments agricoles,
- les bâtiments industriels et artisanaux.

En 2020, en France métropolitaine, 105 400 maisons individuelles en secteur diffus, 34 200 maisons individuelles en secteur groupé et 206 900 logements collectifs et en résidence ont été mis en chantier.

8 292 928 m² de bâtiments tertiaires publics et privés, 5 537 641 m² de bâtiments agricoles et 3 386 859 m² de bâtiments industriels et artisanaux ont également été mis en chantier en 2020 en France métropolitaine.

Source : SDES, Sit@del2, date réelle estimée pour les logements et date de prise en compte pour les bâtiments non résidentiels.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021



La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE LA MAISON INDIVIDUELLE (SECTEUR DIFFUS)

Maisons individuelles secteur diffus en construction bois	9 800
TOTAL ⁽¹⁾	105 400
Part de la construction bois dans le marché de l'individuel diffus	9,3 %
Prévisions d'évolution du nombre de réalisations pour 2021	
Solde d'opinion ⁽²⁾	+ 35 %

(1) nombre total de mises en chantier en France en 2020 (secteur diffus - tous systèmes constructifs) (date réelle estimée) source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

9 800 maisons individuelles (secteur diffus) ont été construites en bois en France en 2020.

En 2018, 10 855 maisons individuelles (secteur diffus) avaient été construites en France, soit une baisse de 10 % entre 2018 et 2020.

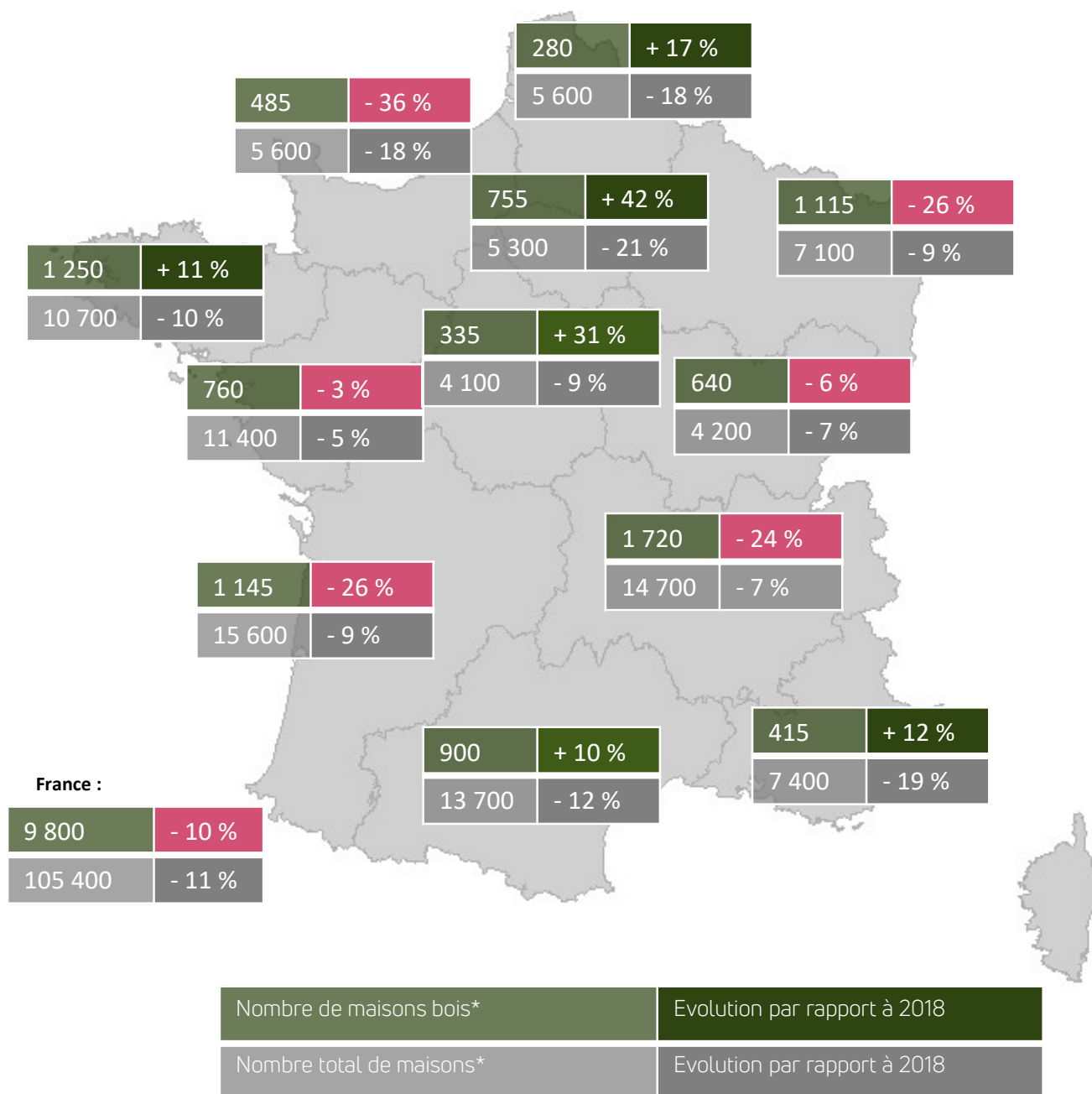
Quant au nombre total de mises en chantier de maisons individuelles (secteur diffus, tous systèmes constructifs), il a baissé de 11 % entre 2018 et 2020.

La part de marché des maisons individuelles (secteur diffus) construites en bois en France est donc égale à **9,3 % pour l'année 2020**, contre 9,2 % en 2018.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE LA MAISON INDIVIDUELLE (SECTEUR DIFFUS)



* Individuelles construites en 2020 (secteur diffus)

N.B. : Le nombre de maisons construites en bois dans chaque région comprend les réalisations des entreprises installées dans la région et celles des entreprises extérieures à la région.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

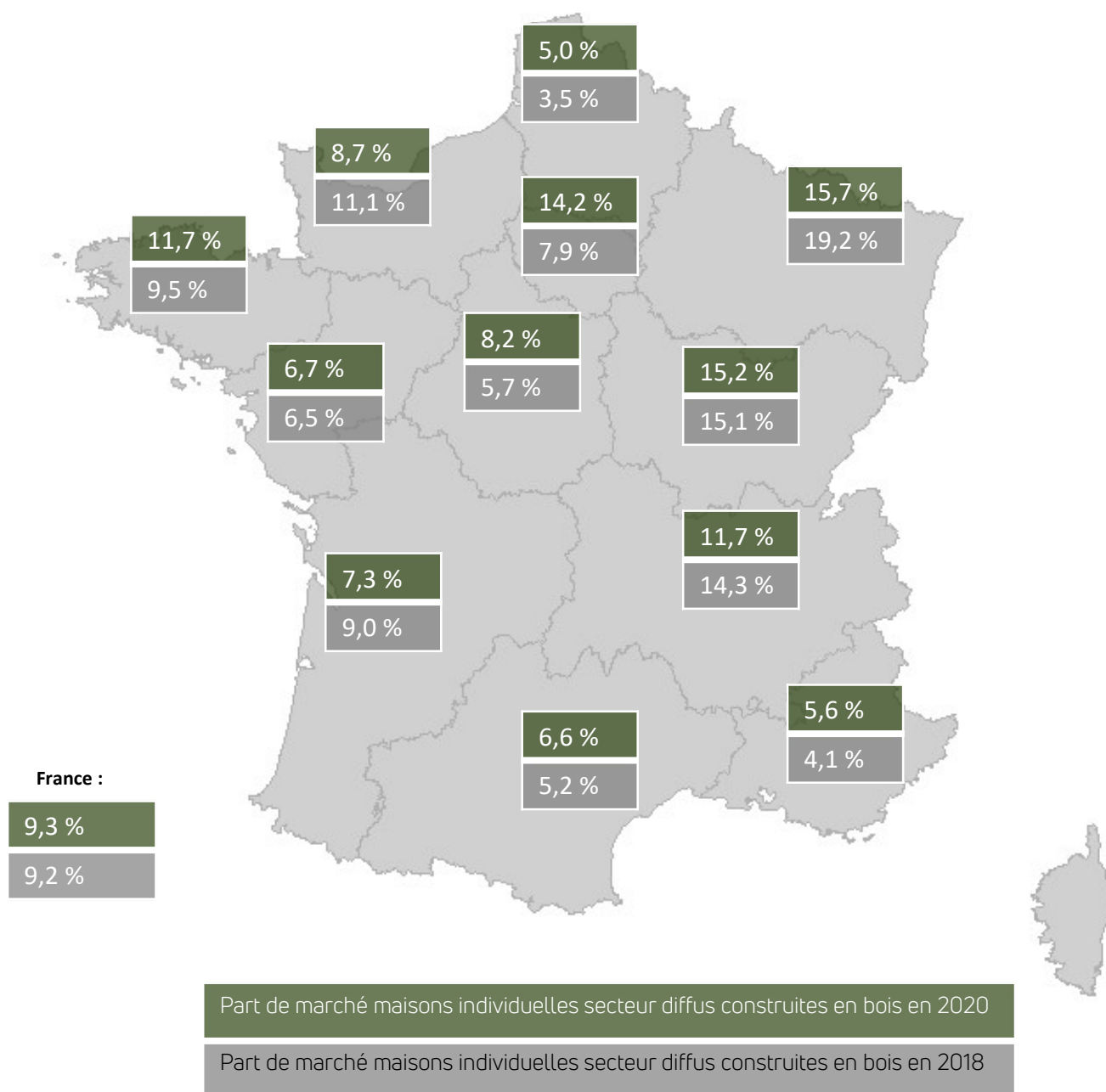
FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FRANCE

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE LA MAISON INDIVIDUELLE (SECTEUR DIFFUS)

Part de la construction bois dans le marché de la maison individuelle (secteur diffus) par région



N.B. : La part de marché dans chaque région est le rapport des maisons construites en bois dans la région sur l'ensemble des maisons construites tous systèmes constructifs dans la région.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION
DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE PÉRENNIABILITÉ ET D'ÉTAT D'ART

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE LA MAISON INDIVIDUELLE (SECTEUR DIFFUS)

Les régions de l'Est de la France (Grand Est, Bourgogne-Franche Comté et Auvergne-Rhône Alpes) présentent les parts les plus élevées du marché de la construction bois dans le secteur individuel diffus. A noter toutefois une tradition forte des constructions bois dans ces régions, où la montagne est présente sur certains territoires.

On note en 2020 la part de marché élevé en Ile-de-France, qui se place dans le trio de tête avec une part de marché de 14,2 %.

Vient ensuite la Bretagne (11,7 %) qui égalise la région Auvergne-Rhône Alpes : dans cette région, le nombre de construction bois a fortement baissé (- 24 % en 2020) alors qu'en Bretagne, il a augmenté de 11 %.

La Normandie atteint 8,7 % et la région Centre-Val de Loire (8,2 %).

Sous la barre des 7 % de part de marché, on trouve Nouvelle-Aquitaine, les Pays-de-la-Loire, l'Occitanie puis PACA-Corse et Hauts-de-France.

Par rapport à 2018, 3 régions (Auvergne-Rhône Alpes, Grand Est et Normandie) affichent des parts de marché régionales en baisse.

Six régions affichent des parts de marché en hausse : Ile-de-France, Bretagne, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire, Occitanie et PACA-Corse.

Dans les Pays-de-la-Loire et en Bourgogne-Franche Comté, les parts de marché sont globalement stables.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021



La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE LA MAISON INDIVIDUELLE (SECTEUR GROUPÉ)

Maisons individuelles secteur groupé en construction bois	3 130
TOTAL ⁽¹⁾	34 200
Part de la construction bois dans le marché de l'individuel groupé	9,2 %
Prévisions d'évolution du nombre de réalisations pour 2021	
Solde d'opinion ⁽²⁾	+ 19 %

(1) nombre total de mises en chantier en France en 2020 (secteur groupé - tous systèmes constructifs) (date réelle estimée) source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

3 130 maisons individuelles (secteur groupé) ont été construites en bois en France en 2020.

En 2018, 4 100 maisons individuelles (secteur groupé) avaient été construites en France, soit une baisse de 24 % entre 2018 et 2020.

Quant au nombre total de mises en chantier de maisons individuelles (secteur groupé, tous systèmes constructifs), il a baissé de 14 % entre 2018 et 2020.

La part de marché des maisons individuelles (secteur groupé) construites en bois en France est donc égale à **9,2 % pour l'année 2020**, contre 10,3 % en 2018.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE
BOIS
FORÊT
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.franceboisforet.fr

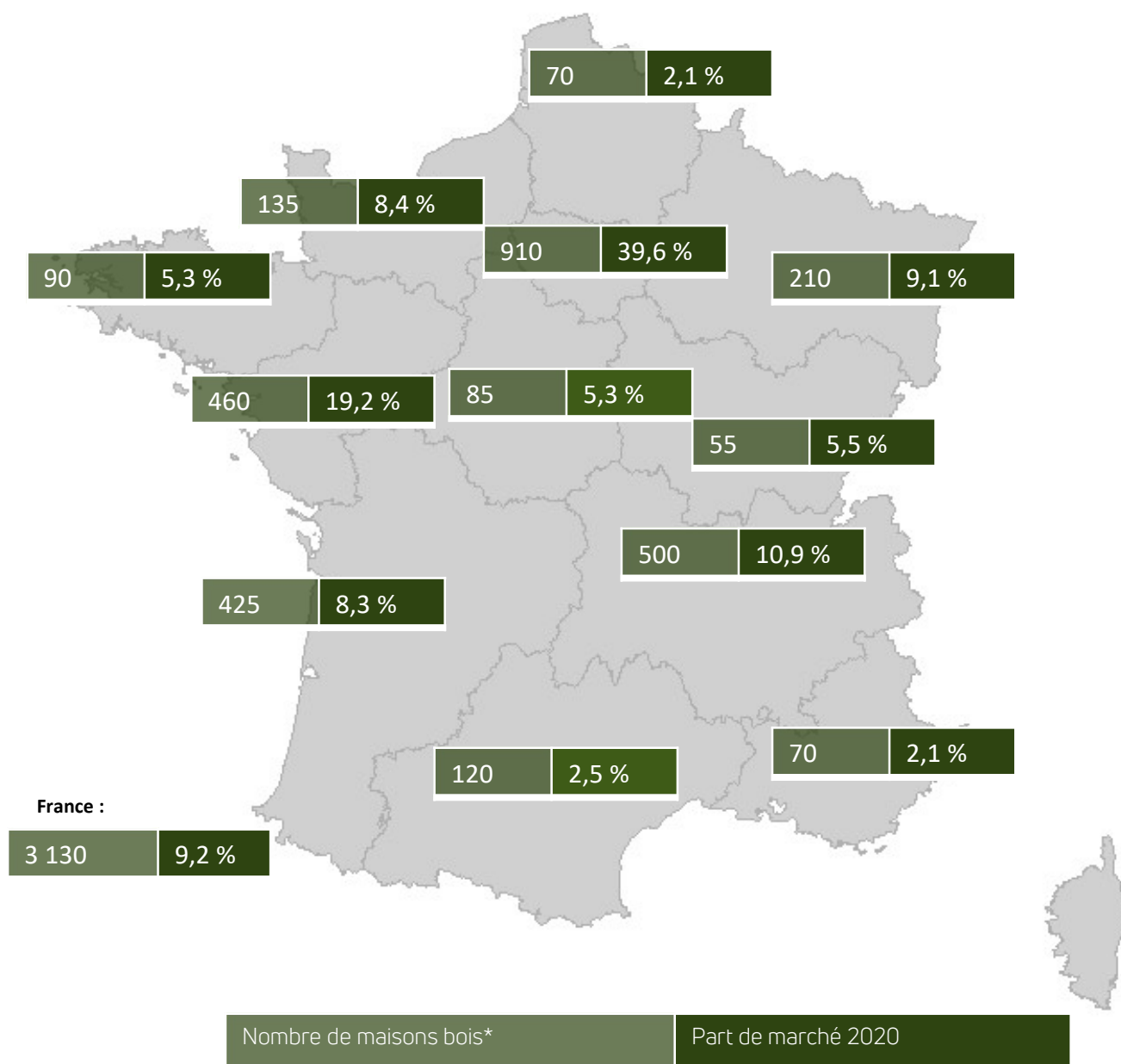
FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION
DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
la performance et le bon sens

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE LA MAISON INDIVIDUELLE (SECTEUR GROUPÉ)



* Individuelles construites en 2020 (secteur groupé)

N.B. : Le nombre de maisons construites en bois dans chaque région comprend les réalisations des entreprises installées dans la région et celles des entreprises extérieures à la région.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.org

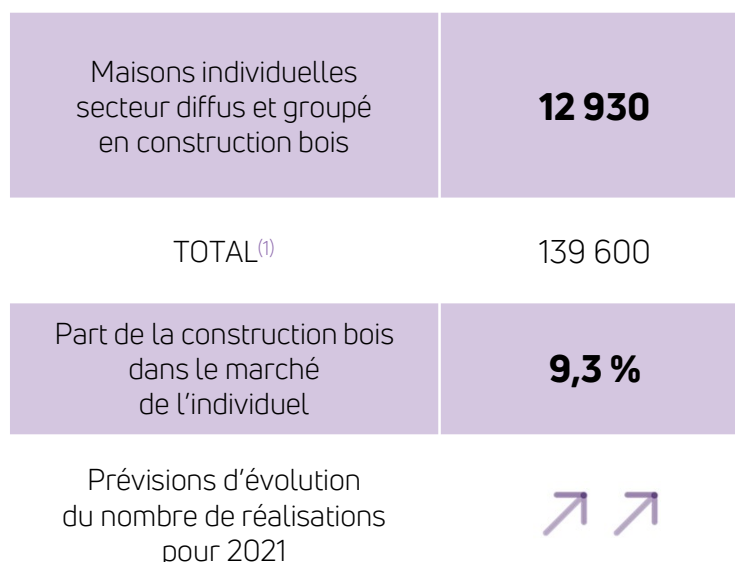
FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES MÉTIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE NORMANDIE ET DU CENTRE

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE LA MAISON INDIVIDUELLE (SECTEUR DIFFUS ET GROUPÉ)



(1) nombre total de mises en chantier en France en 2020 (secteur diffus et groupé - tous systèmes constructifs) (date réelle estimée) source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

12 930 maisons individuelles (secteur diffus et groupé) ont été construites en bois en France en 2020.

En 2018, 14 955 maisons individuelles (secteur diffus et groupé) avaient été construites en France, soit une baisse de 14 % entre 2018 et 2020.

Quant au nombre total de mises en chantier de maisons individuelles (secteur diffus et groupé, tous systèmes constructifs), il a baissé de 12 % entre 2018 et 2020.

La part de marché des maisons individuelles (secteur diffus et groupé) construites en bois en France est donc égale à **9,3 % pour l'année 2020**, contre 9,4 % en 2018.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DU LOGEMENT COLLECTIF

Logements collectifs en construction bois	9 570
TOTAL ⁽¹⁾	206 900
Part de la construction bois dans le marché du logement collectif	4,6 %
Prévisions d'évolution du nombre de réalisations pour 2021	
Solde d'opinion ⁽²⁾	+ 36 %

(1) nombre total de mises en chantier en France en 2020 (logements collectifs et en résidence- tous systèmes constructifs) (date réelle estimée) – source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

9 570 logements collectifs ont été construits en bois en France en 2020. Ce nombre peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal ainsi que des réalisations mixte bois-béton ou bois-métal.

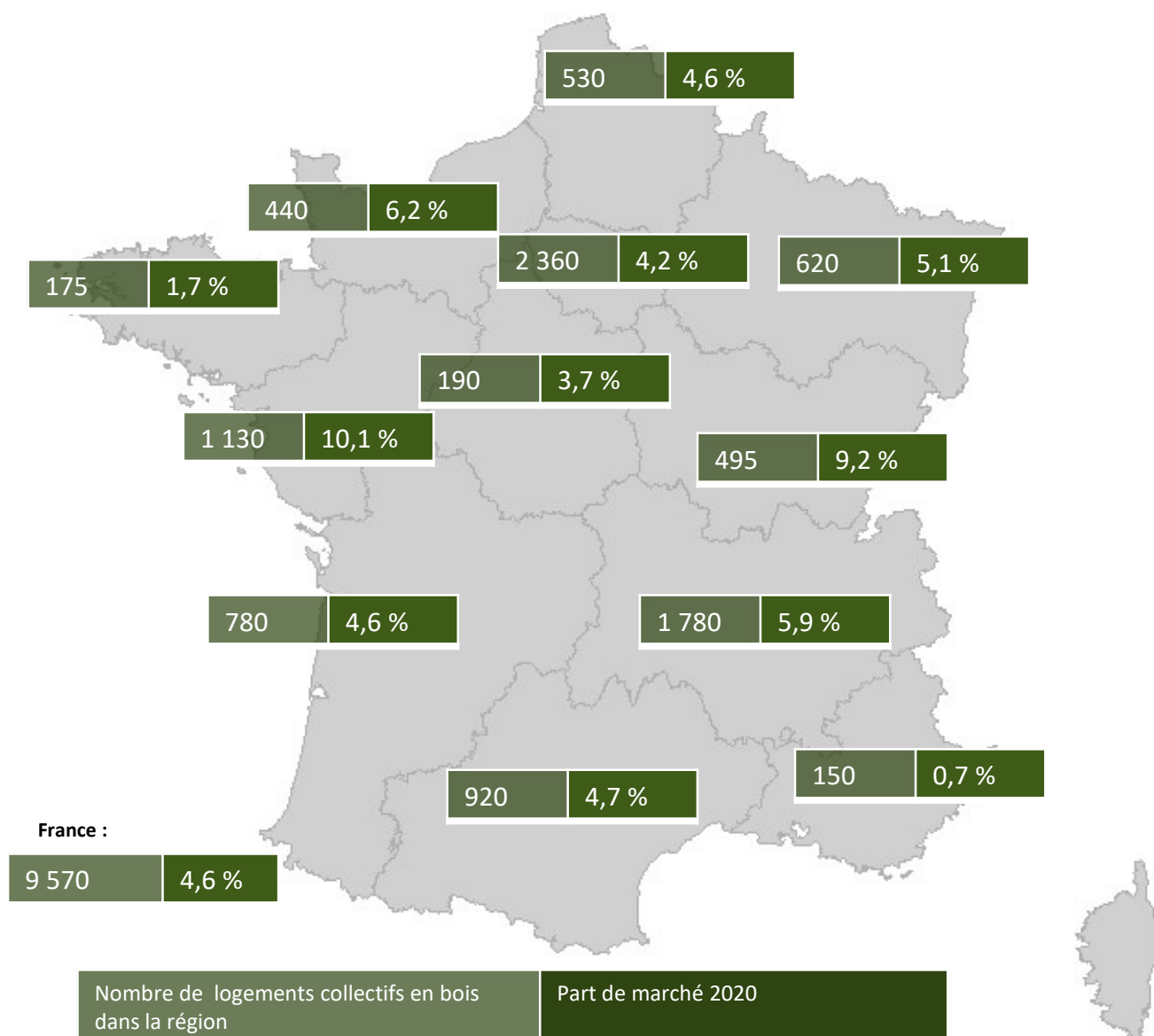
En 2018, 10 700 logements collectifs avaient été construits en bois en France, soit une baisse de 11 % entre 2018 et 2020.

Quant au nombre total de mises en chantier de logement collectif (yc en résidence, tous systèmes constructifs), il a baissé de 16 % entre 2018 et 2020.

La part de marché de logements collectifs construits en bois en France est donc égale à **4,6 % pour l'année 2020**, contre 4,3 % en 2018.

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DU LOGEMENT COLLECTIF



L'Ile-de-France prend la 1^{ère} place, avec 2 360 logements collectifs en bois (25 % du total et 4,2 % de part de marché), suivie par la région Auvergne-Rhône Alpes, avec 1 780 réalisations (19 % du total et 5,9 % de part de marché). La 3^{ème} place est occupée par la région Pays-de-la-Loire avec 1 130 logements collectifs en bois (12 % du total et 10,1 % de part de marché)..

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.org

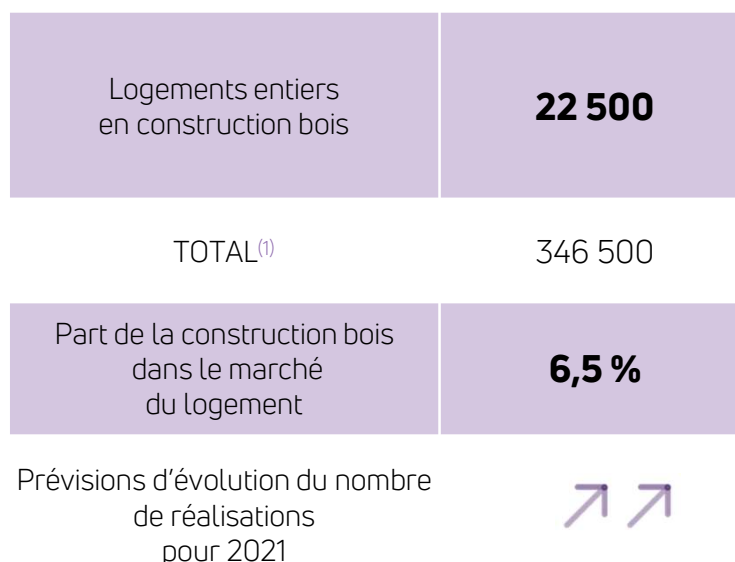
FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FRANCE

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DU LOGEMENT



(1) nombre total de mises en chantier en France en 2020 (total logement- tous systèmes constructifs) (date réelle estimée)
source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

22 500 logements (individuels et collectifs) ont été construits en bois en France en 2020. Ce nombre peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal ainsi que des réalisations mixte bois-béton ou bois-métal.

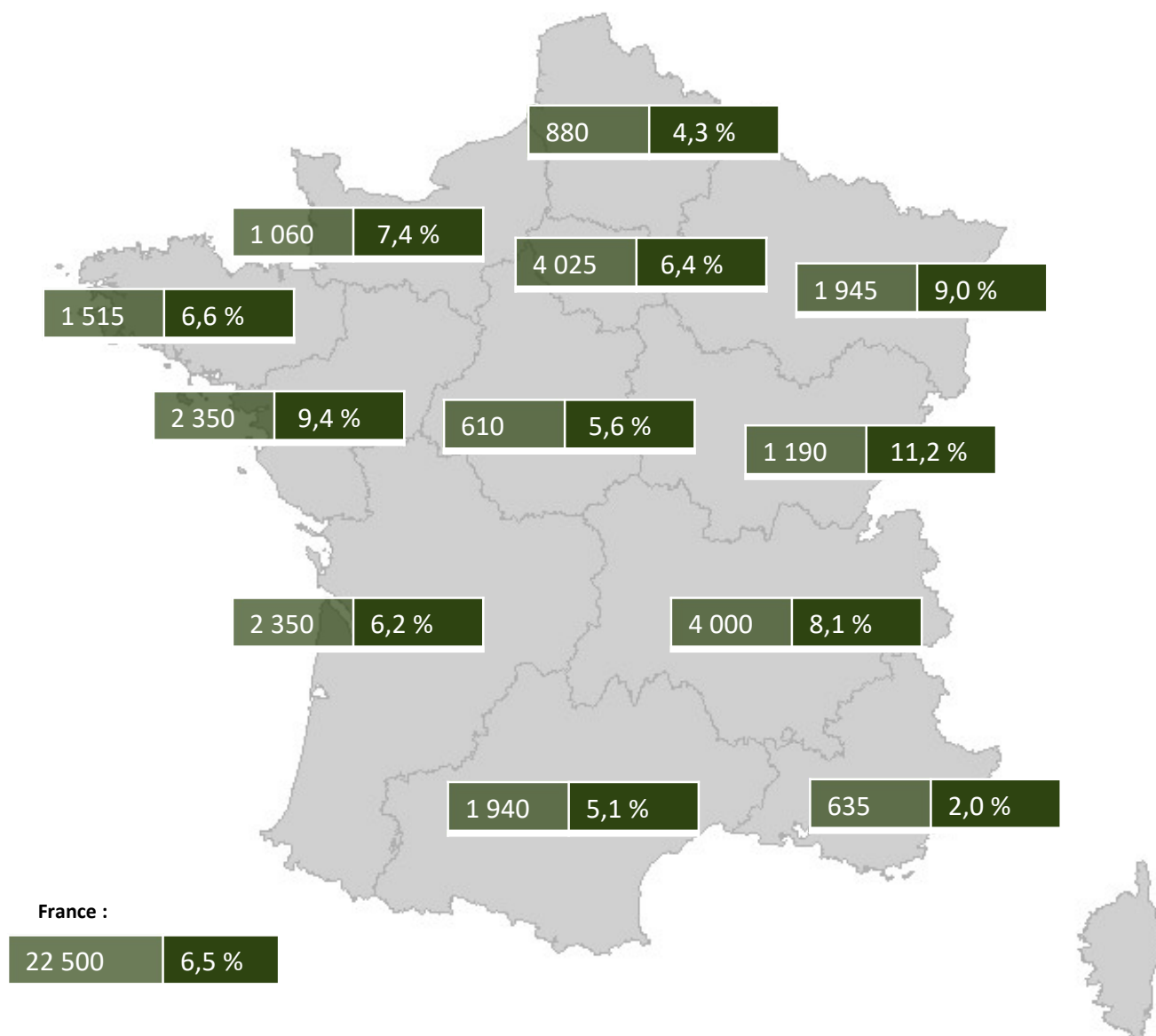
En 2018, on en comptait 25 655, soit une baisse de 12 % entre 2018 et 2020.

Quant au nombre total de mises en chantier de logements (tous systèmes constructifs), il a baissé de 15 % entre 2018 et 2020.

La part de marché de logements construits en bois en France est donc égale à **6,5 % pour l'année 2020**, contre 6,3 % en 2018.

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DU LOGEMENT



Nombre total de logements en bois

Part de marché 2020

N.B. : Le nombre de logements construits en bois dans chaque région comprend les réalisations des entreprises installées dans la région et celles des entreprises extérieures à la région.

L'Île-de-France et Auvergne-Rhône Alpes sont les premières régions en termes de nombre de logements (individuels et collectifs) construits en bois. On trouve ensuite les régions Pays-de-la-Loire et Nouvelle Aquitaine. En parts de marché, c'est la région Bourgogne Franche Comté qui arrive en tête avec 11,2 % de part de marché, suivie par les Pays-de-la-Loire (9,4 %) puis Grand Est (9,0 %).

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment

UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE L'EXTENSION-SURÉLÉVATION

Extension-surélévation en bois	10 340
TOTAL ⁽¹⁾	33 885
Part de la construction bois dans le marché des extensions- surélévations	30,5 %
Prévisions d'évolution du nombre de réalisations pour 2021	↗ ↗
Solde d'opinion ⁽²⁾	+ 36 %

(1) nombre total de mises en chantier en France ayant la case « extension » cochée en 2020 (tous systèmes constructifs) (date réelle estimée) – source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

10 340 extensions-surélévations ont été construites en bois en France en 2020.

En 2018, on en comptait 10 840, soit une baisse de 5 % entre 2018 et 2020.

Tous systèmes constructifs, le nombre d'extensions-surélévations baisse de 14 % entre 2018 et 2020.

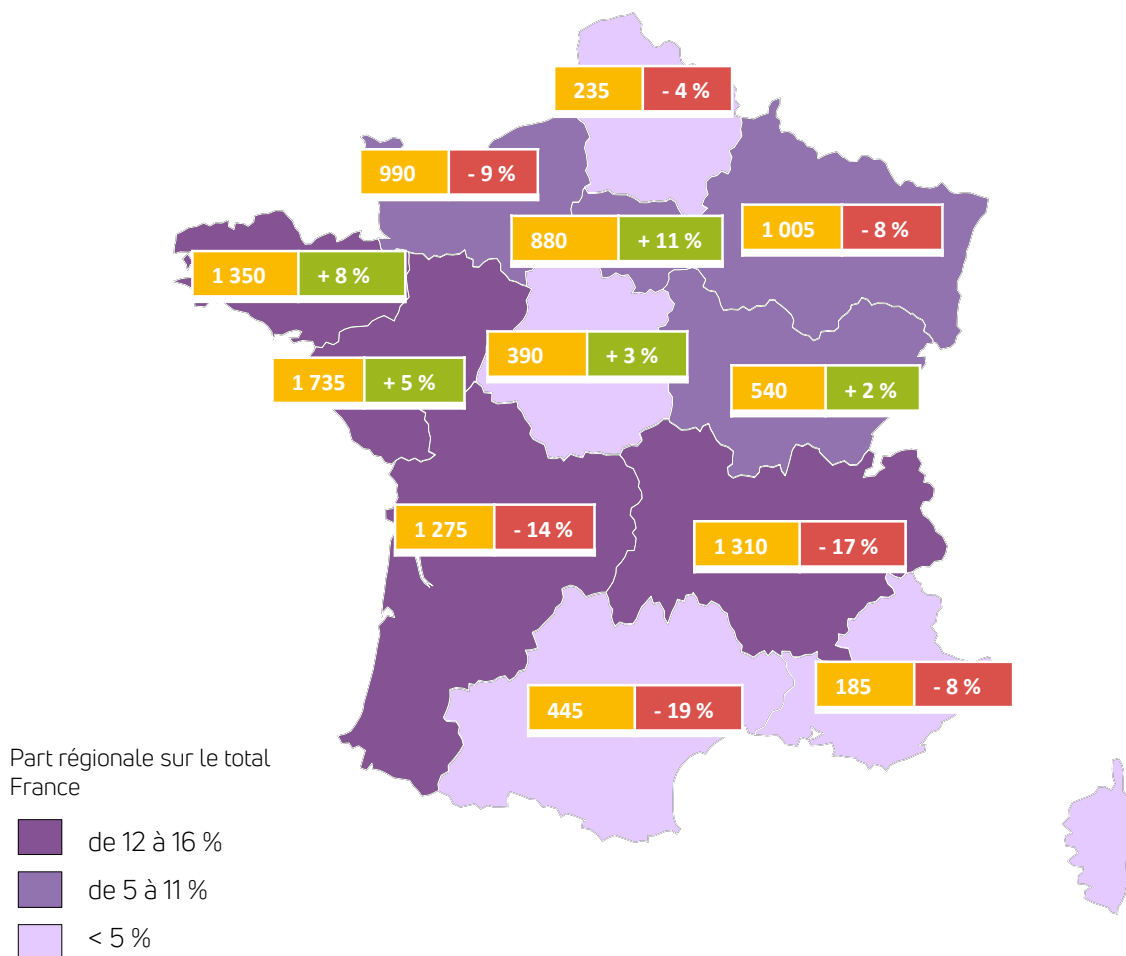
La part de marché de la construction bois dans le marché des extensions-surélévations atteint 30,5 % contre 27,5 % en 2018.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DE L'EXTENSION-SURÉLÉVATION

France :
10 340 extensions-surélévations



Nombre d'extensions-surélévations dans la région

Evolution par rapport à 2018

Les Pays-de-la-Loire, avec 1 735 extensions-surélévations réalisées au cours de l'année 2020 soit 17 % du total national, occupe la première place du classement régional. Viennent ensuite les régions Bretagne (1 350 unités), Auvergne-Rhône-Alpes (1 310 unités, 13 % chacune) et Nouvelle Aquitaine (1 275 unités, 12 % du total).

Cinq régions enregistrent une progression du nombre des extensions-surélévations entre 2018 et 2020, de façon plus marquée en Bretagne et Ile-de-France.

A l'opposé, sept régions connaissent des évolutions négatives, plus marquées en Occitanie, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Nouvelle Aquitaine.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE
BOIS
FORÊT
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.franceboisforet.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION
DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE PROMOTEURS ET BATISSERS

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DES BÂTIMENTS TERTIAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

Bâtiments tertiaires publics et privés en construction bois	905 000 m2
---	-------------------

TOTAL⁽¹⁾ 8 292 928 m2

Part des surfaces construites en bois sur les surfaces totales construites de bâtiments tertiaires publics et privés	10,9 %
--	---------------

Prévisions d'évolution des surfaces construites pour 2021



Solde d'opinion⁽²⁾

Bureaux, commerces + 19 %

Bâtiments publics⁽³⁾ + 12 %

(1) Surfaces totales mises en chantier en France en 2020 (tous systèmes constructifs) (date de prise en compte) source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

(3) bâtiments scolaires, bâtiments santé-action sociale (crèches, centres de loisirs, ehpad, hôpitaux...), bâtiments culturels et sportifs (salle polyvalente, médiathèque...), mairie

Un peu plus de 900 000 m2 de bâtiments tertiaires publics et privés ont été réalisés en bois en France en 2020.

En 2018, on en comptait 1 145 000 m2, soit une baisse de 21 % entre 2018 et 2020.

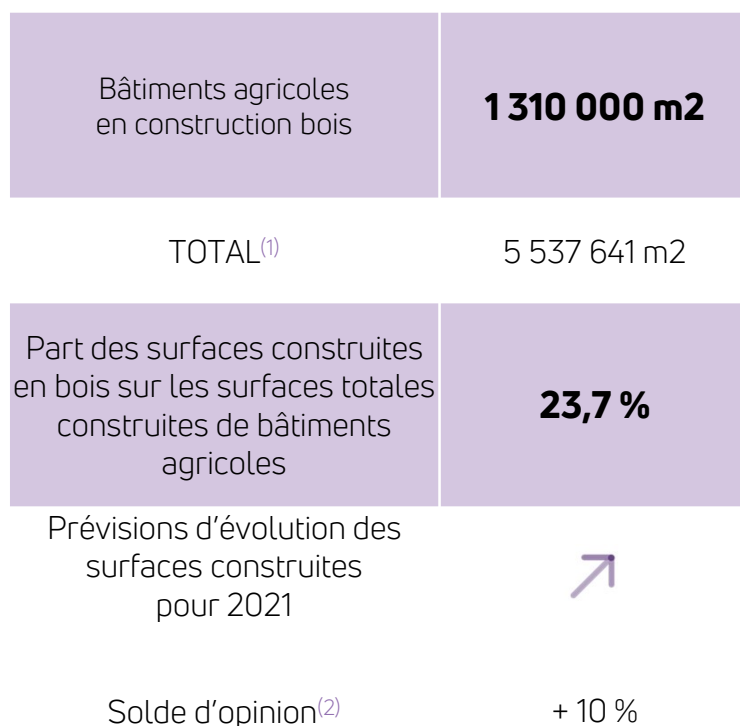
Quant aux surfaces totales mises en chantier de bâtiments tertiaires publics et privés, elles ont baissé de 24 % entre 2018 et 2020.

La part de marché des surfaces de bâtiments tertiaires publics et privés construites en bois en France est donc égale à **10,9 % pour l'année 2020**, contre 10,5 % en 2018.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DES BÂTIMENTS AGRICOLES



(1) Surfaces totales mises en chantier en France en 2020 (tous systèmes constructifs) (date de prise en compte) source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

1 310 000 m2 de bâtiments agricoles ont été réalisés en bois en France en 2020.

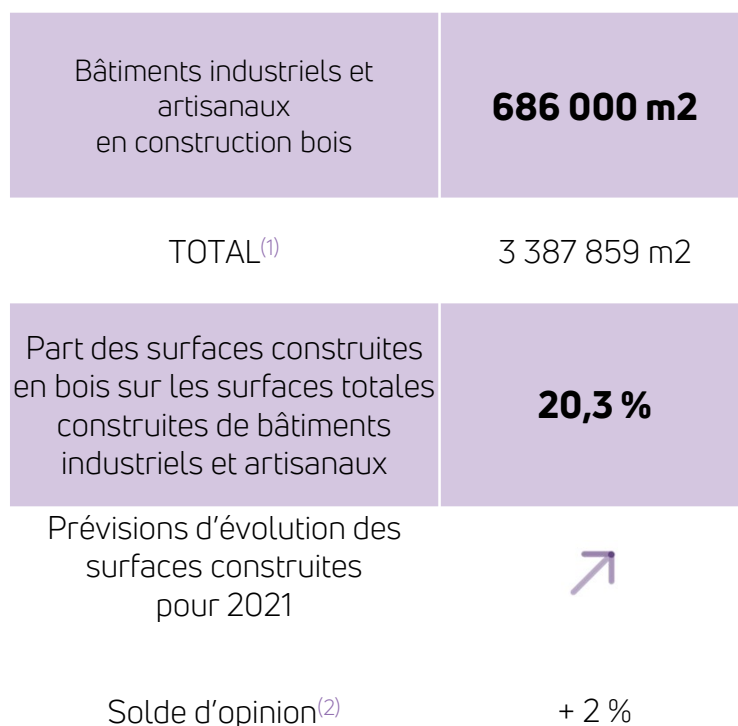
En 2018, on en comptait 1 561 500 m2, soit une baisse de 16 % entre 2018 et 2020.

Quant aux surfaces totales mises en chantier de bâtiments agricoles, elles ont baissé de 11 % entre 2018 et 2020.

La part de marché des surfaces de bâtiments agricoles construites en bois en France est donc égale à **23,7 % pour l'année 2020**, contre 25,2 % en 2018.

La part de marché de la construction bois en 2020

MARCHÉ DES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX



(1) Surfaces totales mises en chantier en France en 2020 (tous systèmes constructifs) (date de prise en compte) source : SDES, SITA@DEL2

(2) Les questions de conjoncture appellent le plus souvent une réponse parmi trois modalités : hausse, stabilité ou baisse. A partir de ces réponses, est calculé le pourcentage de répondants pour chaque modalité. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse de réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises indiquant une stabilité du nombre de réalisations.

686 000 m² de bâtiments industriels et artisansaux ont été réalisés en bois en France en 2020.

En 2018, on en comptait 717 000 m², soit une baisse de 4 % entre 2018 et 2020.

Quant aux surfaces totales mises en chantier de bâtiments industriels et artisansaux, elles ont baissé de 11 % entre 2018 et 2020.

La part de marché des surfaces de bâtiments industriels et artisansaux construites en bois en France est donc égale à **20,3 % pour l'année 2020**, contre 18,8 % en 2018.

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'habitat et du tertiaire

La réalisation de chantiers d'envergure

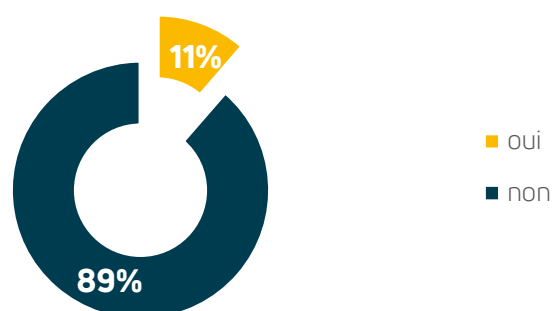
● CHANTIERS AVEC UN LOT STRUCTURE BOIS SUPÉRIEUR À 0,5 M€ HT

Avez-vous réalisé, au cours des deux dernières années, un chantier dont le lot structure bois est supérieur à 0,5 M€ HT ?

11 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé un chantier dont le lot structure bois était supérieur à 0,5 M€ HT au cours des deux dernières années, **soit environ 220 entreprises**.

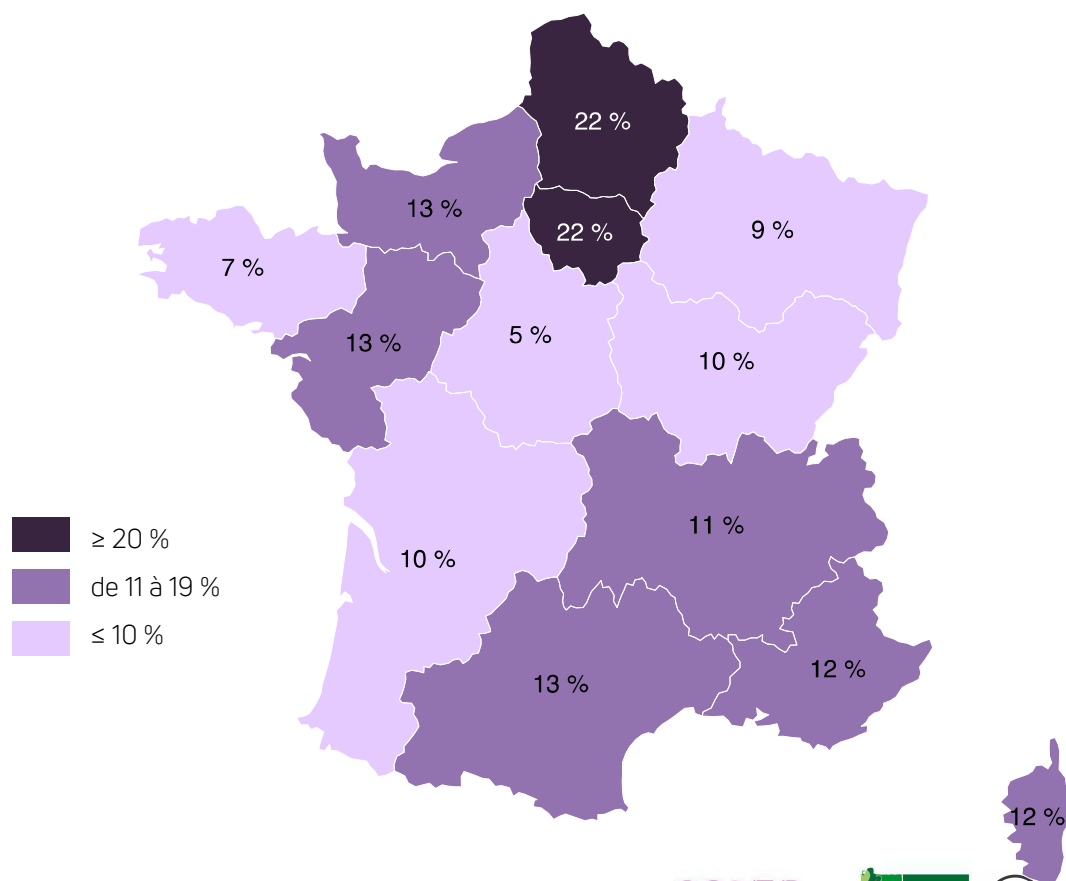
Elles étaient 10 % en 2018.

Les entreprises des régions Hauts-de-France et Ile-de-France sont les plus nombreuses à avoir réalisé un tel chantier (22 % chacune).



Répartition par région

(en % d'entreprises ayant répondu avoir réalisé un chantier supérieur à 0,5 M€ HT)



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.org

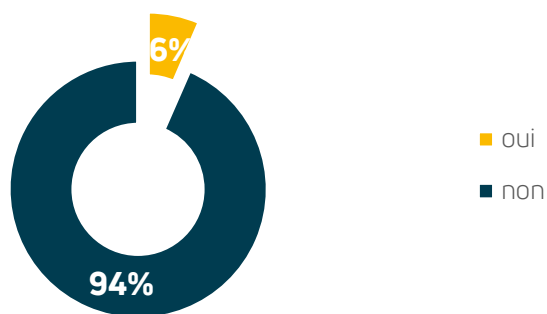
FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FRANCE

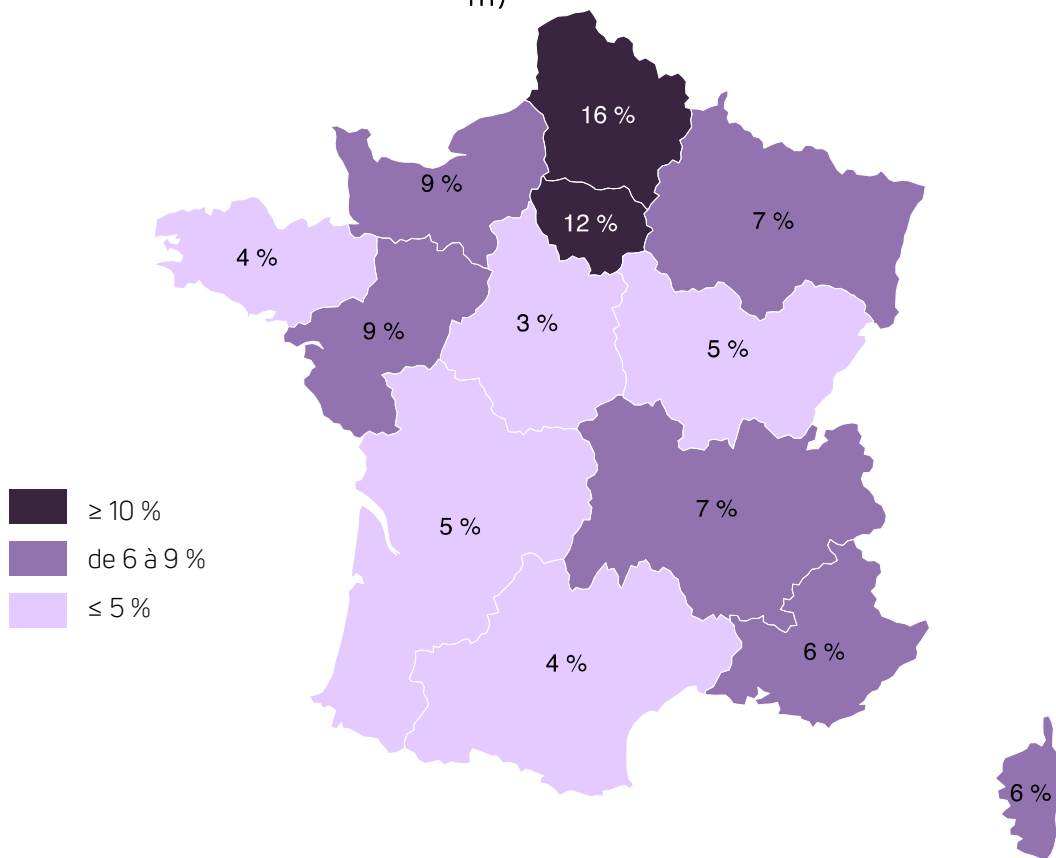
Avez-vous réalisé, au cours des deux dernières années, un chantier dont le lot structure bois est supérieur à 0,8 M€ HT ?

C'est dans les Hauts-de-France et en Ile-de-France que l'on trouve le plus d'entreprises ayant réalisé un chantier avec un lot structure bois supérieur à 0,8 M€ HT (16 % et 12 % respectivement).



Répartition par région

(en % d'entreprises ayant répondu avoir réalisé un chantier supérieur à 0,5 M€ HT)



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

Les perspectives d'évolution à court terme

● INVESTISSEMENTS À COURT TERME

Prévoyez-vous d'investir pour accroître votre production dans les deux prochaines années ?

38 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois prévoient d'investir dans les deux prochaines années pour accroître leur production.

Elles étaient 31 % en 2018.



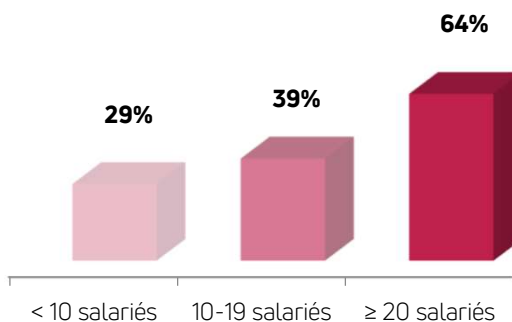
% OUI par taille d'activité

La part d'entreprises prévoyant d'investir augmente avec la taille :

64 % des entreprises de 20 salariés et plus ont prévu d'investir ; elles étaient 41 % en 2018.

39 % des entreprises de 10 à 19 salariés ont prévu d'investir contre 30 % en 2018.

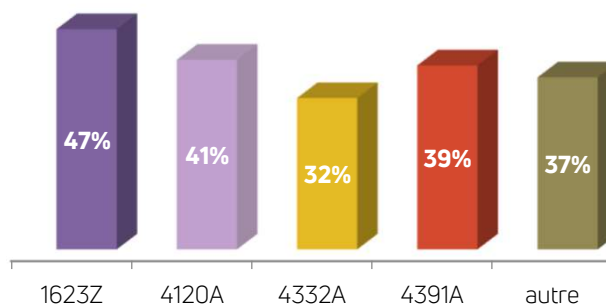
Pour les entreprises de moins de 10 salariés, la part est constante entre 2018 et 2020.



% OUI par activité de l'entreprise

Par activité, ce sont les fabricants (1623Z) qui prévoient le plus d'investir : 47 % d'entre eux l'indiquent, suivi par les constructeurs de maisons individuelles puis les charpentiers.

L'ensemble des entreprises par activité indiquent des projets d'investissement supérieurs à ceux de 2018.



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE NORMANDIE ET DU TANGROIS

Les perspectives d'évolution à court terme

● INVESTISSEMENTS À COURT TERME

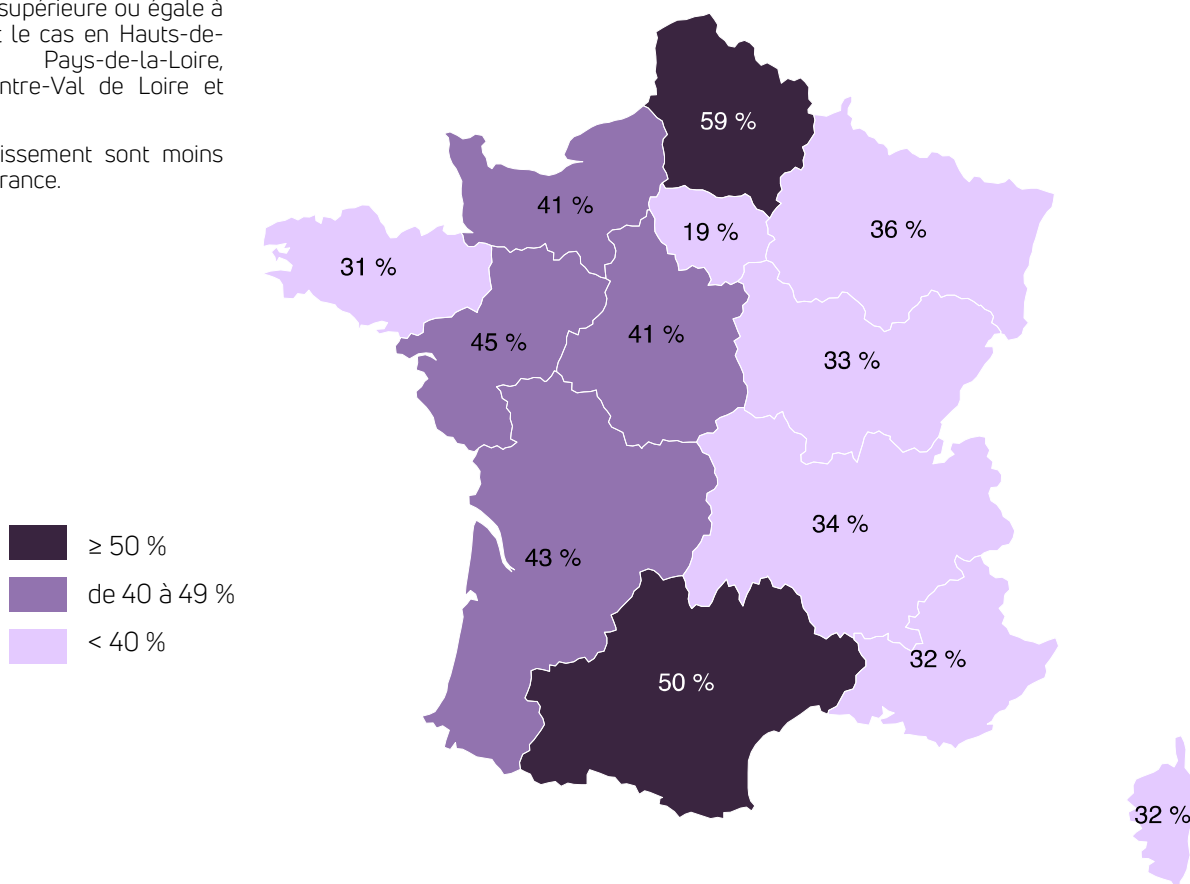
Prévoyez-vous d'investir pour accroître votre production dans les deux prochaines années ?

Toutes les régions prévoient des investissements à court terme.

Dans 6 régions, la part des entreprises qui envisagent d'investir au cours de deux prochaines années est supérieure ou égale à la part nationale ; c'est le cas en Hauts-de-France, Occitanie, Pays-de-la-Loire, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Normandie.

Les prévisions d'investissement sont moins importantes en Ile-de-France.

% OUI par région



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.org

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FRANCE

Les perspectives d'évolution à court terme

INTENTIONS D'EMBAUCHE À COURT TERME

60 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois prévoient d'embaucher dans les douze prochains mois. Elles étaient 52 % en 2018.

La moitié de ces projets d'embauche concerne des postes de pose sur chantier, 37 % des postes en fabrication et 12 % en bureau d'études.

Les projets de recrutement en bureaux d'études sont proportionnellement plus nombreux en 2020 qu'en 2018 (12 % contre 9 % en 2018).

Envisagez-vous d'embaucher en 2021 ?

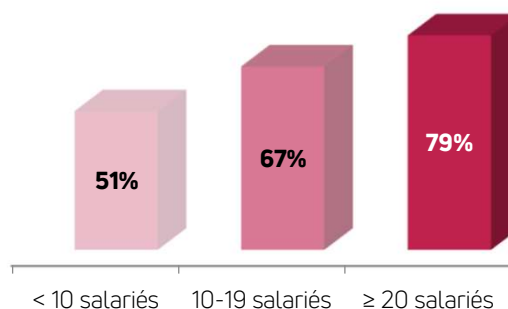


% OUI par taille d'activité

La part d'entreprises prévoyant d'embaucher augmente avec la taille :

8 entreprises sur 10 de plus de 20 salariés ont prévu d'embaucher ; elles sont 67 % pour les entreprises de 10 à 19 salariés et 51 % pour les entreprises de moins de 10 salariés.

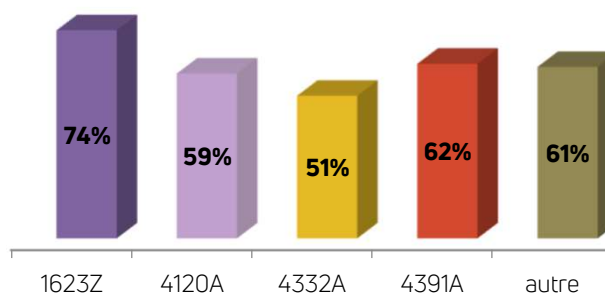
Par rapport à 2018, toutes les parts ont progressé, quelle que soit la taille de l'entreprise.



% OUI par activité de l'entreprise

Par activité, ce sont les fabricants de charpente et menuiserie qui prévoient le plus d'embaucher (74 %).

L'ensemble des entreprises par activité indiquent des projets d'embauche supérieurs à ceux de 2018.



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE
BOIS
FORÊT
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.franceboisforet.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FORMATION ET DE TAILLAGE

Les perspectives d'évolution à court terme

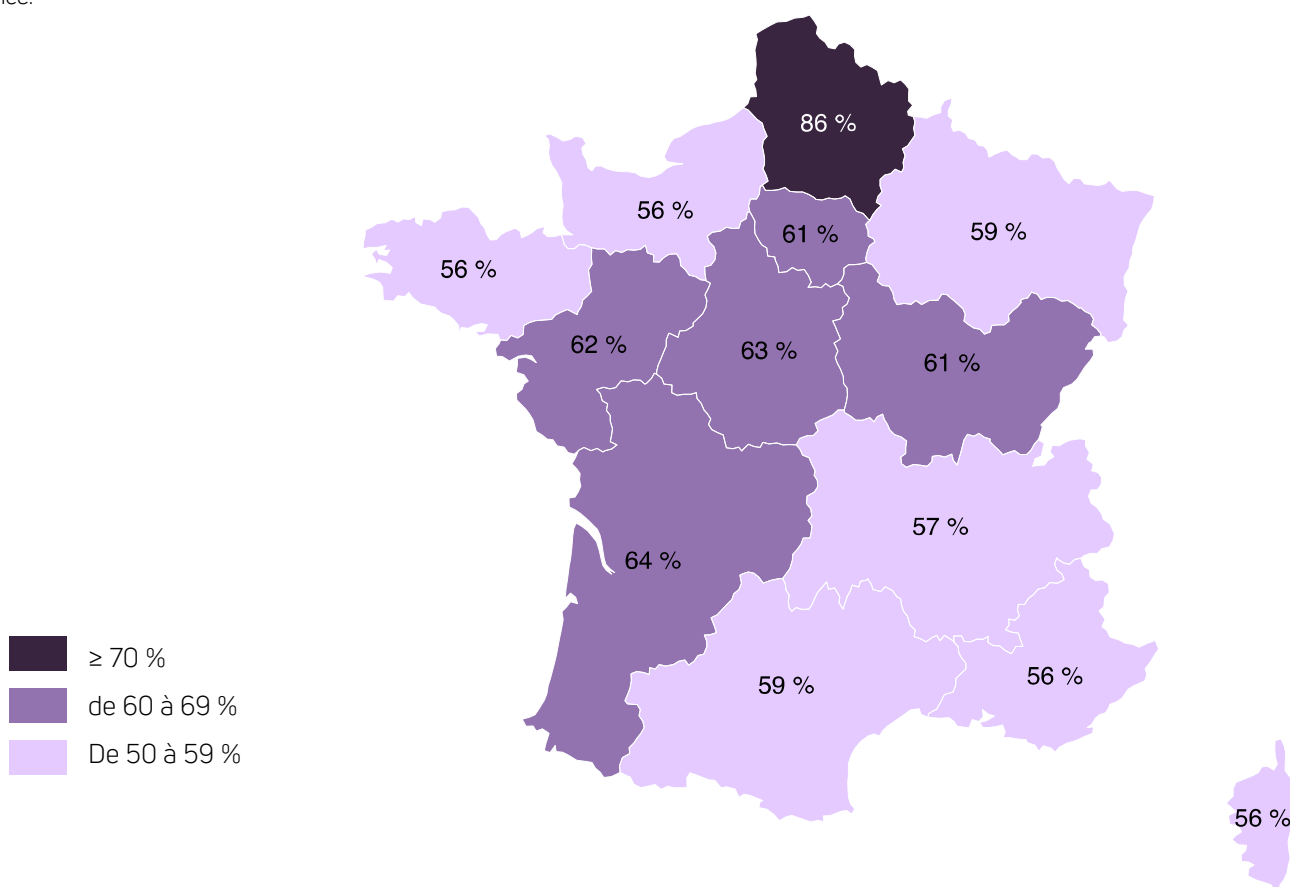
INTENTIONS D'EMBAUCHE À COURT TERME

Envisagez-vous d'embaucher en 2021 ?

Toutes les régions prévoient d'embaucher en 2021 et ce chiffre est en hausse par rapport aux prévisions d'embauche en 2019 (+ 8 points).

Dans 6 régions, la part des entreprises qui envisagent d'embaucher au cours des douze prochains mois est supérieure à la part nationale : en Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, Pays-de-la-Loire, Bourgogne Franche-Comté, Ile-de-France et de façon plus marquée dans les Hauts-de-France.

% OUI par région



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.org

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION
DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'ameublement et du bâtiment

L'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19

● IMPACT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

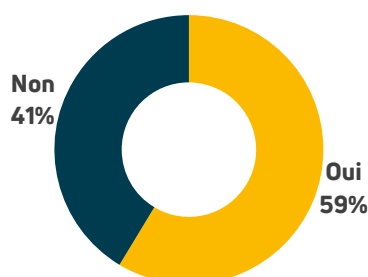
59 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent un impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur leur chiffre d'affaires 2020.

La part d'entreprises ayant été impactée augmente avec la taille de l'entreprise :

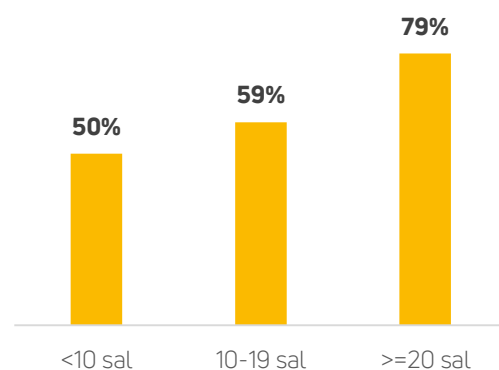
79 % des entreprises de plus de 20 salariés ont été impactées en 2020, en lien avec l'arrêt total des chantiers lors du 1^{er} confinement. Cette part est plus faible dans les entreprises de 10 à 19 salariés. Du côté des entreprises de moins de 10 salariés, la moitié d'entre elles ont été impactée : ces entreprises, plus présentes sur le marché de la rénovation, ont continué leur activité lors du 1^{er} confinement.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a-t-elle eu un impact sur le chiffre d'affaires 2020 de votre entreprise ?

Toutes entreprises



% OUI par taille d'entreprise

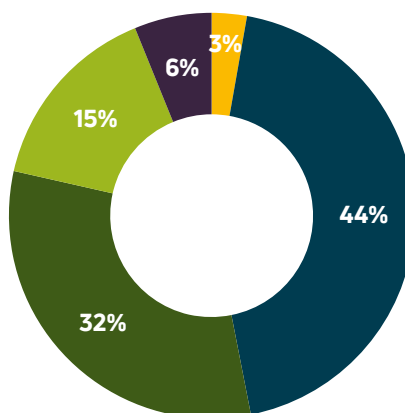


A combien estimez-vous la baisse de chiffre d'affaires 2020 par rapport au chiffre d'affaires 2019 ?

Parmi les entreprises ayant indiqué que la crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact sur le chiffre d'affaires 2020, il faut noter que 5% d'entre elles ont indiqué avoir augmenté leur chiffre d'affaires allant (de 5 % à 75 % d'augmentation par rapport à 2019).

95 % d'entre elles ont signalé une baisse. Parmi ces entreprises, 44 % indiquent une baisse comprise entre 5 et 10 % de leur chiffre d'affaires 2019.

En moyenne, la **baisse du chiffre d'affaires 2020 par rapport au chiffre d'affaires 2019 atteint - 14 %** pour les entreprises ayant répondu.



- Baisse de moins de 5 %
- Baisse entre 5% et 10 %
- Baisse entre 11 % et 20 %
- Baisse entre 21 % et 30 %
- Baisse de plus de 30 %

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.interprofession-bois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION
DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'ameublement et du bâtiment

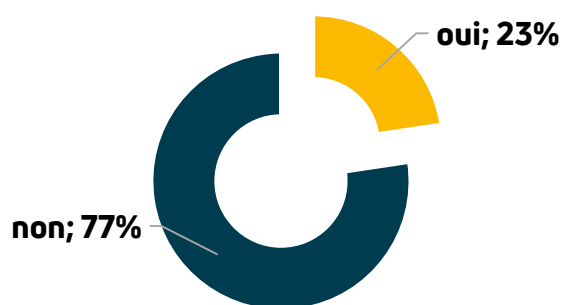
L'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19

● IMPACT SUR LES CARNETS DE COMMANDE

Votre carnet de commande pour 2021 est-il impacté par la crise sanitaire liée à la Covid-19 ?

23 % des entreprises indiquent que la crise sanitaire a impacté leur carnet de commande pour 2021.

Pour ces entreprises, la perte de carnets de commande est estimée en moyenne à **11 semaines**.

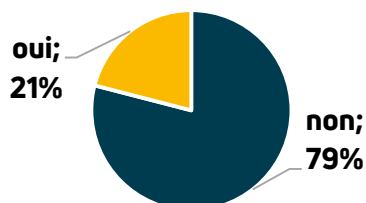


Impact sur les carnets de commandes par taille d'entreprises

21 % des entreprises de moins de 10 salariés indiquent que la crise sanitaire a impacté leur carnet de commande.

Pour ces entreprises, la perte de carnets de commande est estimée en moyenne à **12 semaines**.

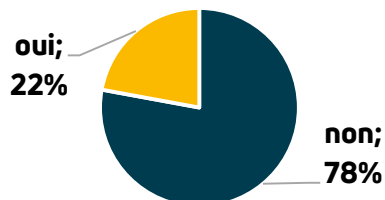
- Entreprises de moins de 10 salariés :



22 % des entreprises de 10 à 19 salariés indiquent que la crise sanitaire a impacté leur carnet de commande.

Pour ces entreprises, la perte de carnets de commande est estimée en moyenne à **10 semaines**.

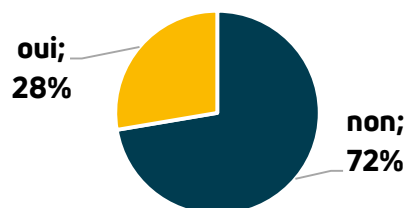
- Entreprises de 10 à 19 salariés :



28 % des entreprises de plus de 20 salariés indiquent que la crise sanitaire a impacté leur carnet de commande.

Pour ces entreprises, la perte de carnets de commande est estimée en moyenne à **11 semaines**.

- Entreprises de plus de 20 salariés :



Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FB **FIBOIS**
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bâtiment
UNION
DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'ameublement et du bâtiment

L'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19

● VERBATIM

Les autres impacts de la crise évoqués par les entreprises :

Du positif : des carnets de commande pleins, voire même en hausse

« Excellente année 2020, on a eu beaucoup de demandes et un carnet de commandes plein. »

« Pour nous ça a été bénéfique. ça nous a permis de réfléchir à l'avenir dans une période de croissance élevée. »

Des difficultés de recrutements : un manque de personnel et des difficultés de recrutement

« Toujours de gros problèmes pour trouver du personnel. Je suis débordé sur mon carnet de commandes, c'est frustrant car j'ai énormément de demandes et je suis obligé de refuser car je ne trouve pas de personnel. »

« J'aimerais bien embaucher mais on ne trouve personne. j'ai du boulot pour 2 personnes de plus.... »

Un sentiment d'incertitude : une difficulté à se projeter

« Vraiment problématique : l'inconnu empêche les clients de signer et nous de recruter et investir. »

« Il est difficile de se projeter donc on limite nos investissements, dommage car on a du travail. »

Des variations de marché : Une baisse de la commande publique et du neuf mais une hausse des commandes des particuliers et de la rénovation

« Pour le carnet de commande en construction neuve, un impact négatif mais un impact positif pour la rénovation. »

« Baisse sur les marchés publics mais hausse sur le particulier. »

Des difficultés d'approvisionnement : des délais allongés et une hausse des prix

« Toujours difficile de trouver du personnel/ approvisionnement compliqué, 30 à 40 euros de plus sur le m³ de bois, le bois part vers la Chine et les USA. »

« Beaucoup de demandes et du coup beaucoup de retard dans les chantiers. Enorme pénurie dans le bois français et les panneaux agglomérés. Inflation des prix des matériaux ce qui impacte les devis signés et la marge »

« Très inquiet sur l'évolution des prix de la matière première !! »

Des problèmes organisationnels : une complexité dans la gestion liée au report d'activité mais également à l'absence de personnels (cas contacts)

« Complexité de gestion et organisation des chantiers. »

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANÇOIS BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francoisbois.fr

FB FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
de l'habitat et du tertiaire

Principaux indicateurs 2020 de la construction bois et comparaison : caractéristiques des entreprises

	2016	2018	2020	Commentaires
Nombre d'entreprises	1 981	2 080	1 978	- 5 % par rapport à 2018
Chiffre d'affaires total ⁽¹⁾ (M€ HT)	3 600	3 965	4 065	+ 2,5 % en euros courants
Effectifs salariés toutes activités	27 420	27 445	28 190	+ 2,7 % entre 2018 et 2020
Chiffre d'affaires construction bois (M€ HT)	1 683	1 900	1 930	+ 2 % en euros courants
Part du chiffre d'affaires construction bois dans le chiffre d'affaires total	47 %	48 %	47 %	Une part de la construction bois qui stagne
Emploi en construction bois (etp)	12 820	13 170	13 000	- 1 %
% conception technique	70 %	72 %	70 %	Une part en diminution
Ancienneté en construction bois	 < 5 ans de 5 à 10 ans de 11 à 20 ans > 20 ans	 < 5 ans de 5 à 10 ans de 11 à 20 ans > 20 ans	 < 5 ans de 5 à 10 ans de 11 à 20 ans > 20 ans	Les entreprises avec expérience confortées sur le marché de la construction bois
Zone géographique d'intervention	 département département + dpt limitrophe région région + région limitrophe France entière	 département département + dpt limitrophe région région + région limitrophe France entière	 département département + dpt limitrophe région région + région limitrophe France entière	Une zone d'intervention qui s'est élargie entre 2018 et 2020

(1) Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises qui recouvre l'activité liée au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et d'autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...).

(1) Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises qui recouvre l'activité liée au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et d'autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...).

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'aménagement et du bois

FRANCE BOIS
Fédération Française du Bois
INTERPROFESSION
NATIONALE
www.francebois.fr

FIBOIS
FRANCE

FFB
Fédération Française du Bois
UNION DES METIERS
DU BOIS

UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS
DE FRANCE

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

Principaux indicateurs 2020 de la construction bois et comparaison : bois utilisés et marchés émergents

	2016	2018	2020	Commentaires
Systèmes constructifs utilisés pour la maison individuelle ■ Ossature Bois ■ Poteaux poutres ■ Panneaux massifs contrecollés ou contreplaqués ■ Colomage traditionnel ■ Bois massif rempli				Domination constante de l'ossature bois, augmentation des poteaux poutres
Achat bois ■ scierie étrangère en direct ■ réseau de distribution ■ scierie française en direct				Achat plus important auprès des scieries françaises en direct
Bois certifié ■ Bois certifié ■ bois non certifié ■ PEFC ■ FSC				Une part de bois certifié en augmentation avec une utilisation majoritaire de bois FSC
Marché de l'isolation thermique par l'extérieur en rénovation	51 % des entreprises sont présentes sur ce marché	48 % des entreprises sont présentes sur ce marché	45 % des entreprises sont présentes sur ce marché	Une part d'entreprises réalisant des travaux d'isolation thermique par l'extérieur en rénovation qui continue de diminuer
Marché du mur manteau mixte bois-béton ou bois-métal	13 % des entreprises sont présentes sur ce marché	11 % des entreprises sont présentes sur ce marché	11 % des entreprises sont présentes sur ce marché	Une part stable d'entreprises présentes sur ce marché

Source : Enquête nationale de la construction bois - 2021

● Étude financée par :

CODIFAB

comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois



En partenariat avec :



CELLULE ECONOMIQUE DE BRETAGNE

7 bd Solferino
35 000 RENNES

Tél : 02 99 30 23 51

www.institut-veia.fr

Suivez-nous sur Twitter@veia_institut

